

Privés de rentrée scolaire comme de l'accès aux soins médicaux, paramédicaux et psychologiques

Les apprenants en situation de handicap mis au ban de l'école



Lire page 3

Les établissements scolaires appelés à revoir leur gestion administrative et pédagogique



L'OFPPT opte pour une formation hybride

Page 2

Le secrétaire général de l'ONU remet en lumière le rôle de l'Algérie dans le différend sur le Sahara



Page 4

Le prétendu directeur de cabinet d'un pseudo-ministre du Polisario menace de tuer un associatif handicapé



Page 5

La pandémie du Covid-19 révèle l'immense potentiel que recèle la finance numérique



La transformation numérique crée une opportunité historique pour remodeler le système financier

Page 14

Les établissements scolaires appelés à revoir leur gestion administrative et pédagogique

Pour le ministère de l'Éducation nationale, l'enseignement présentiel revêt un aspect principal et l'enseignement à distance un aspect exceptionnel et secondaire

Le ministère de l'Éducation nationale, de la Formation professionnelle, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a appelé les établissements scolaires à revoir les formules et les méthodes de leur gestion administrative et pédagogique, à privilégier l'innovation pédagogique et à réaliser la transformation numérique requise.

Dans une note d'orientation adressée aux responsables pédagogiques à l'occasion de la rentrée scolaire 2020-2021, marquée par la propagation de la pandémie de Covid-19, le ministère a mis l'accent sur la nécessité de proposer des solutions concrètes tenant compte des particularités et de l'environnement des établissements scolaires, afin de répondre de manière appropriée aux exigences d'une adaptation rapide aux différents modèles éducatifs.

Cette note, qui détermine les principes, les piliers et les principales orientations encadrant le fonctionnement réel des modèles d'enseignement adoptés, qui seront appliqués concrètement au niveau des établissements scolaires, appelle également les directeurs des établissements scolaires à appliquer d'une manière efficace et optimale les différents mécanismes et dispositifs de gestion de l'établissement et de ses organes participatifs.

Elle les incite, de même, à mobiliser l'ensemble des moyens et ressources pour relever les défis de cette année scolaire exceptionnelle, particulièrement en activant les rôles des différents mécanismes d'encadrement et de gestion pédagogique et en faisant du "projet de l'établissement" un outil de base pour le fonctionnement des modèles pédagogiques au sein de chaque école.

Le ministère plaide pour l'utilisation et la mise à profit des équipements des salles multimédias disponibles au sein des établissements scolaires et pour le recours au système "Massar", compte tenu du potentiel qu'il offre pour amé-



liorer la gouvernance scolaire.

Cette note plaide, aussi, pour l'ouverture sur les associations des parents et des tuteurs d'élèves en les impliquant dans les différents processus nécessitant une consultation élargie, tout en mettant l'accent sur le rôle essentiel de la famille dans le suivi de la scolarisation de son enfant, notamment pour les deux formules d'enseignement alternatif et à distance et sur la communication interne et externe qui représente une base primordiale pour la réussite des formules pédagogiques adoptées aux niveaux régional, provincial et local.

Parmi les principes contenus dans cette note d'orientation, "l'enseignement présentiel" revêt un aspect principal et "l'enseignement à distance" un aspect exceptionnel et secondaire.

Ainsi, conformément à la situation

épidémiologique des différentes régions du Royaume, une approche régionale et spatiale sera définie afin de mettre en place le modèle éducatif adéquat basé sur une approche participative avec la possibilité pour chaque établissement scolaire de passer d'un modèle à l'autre.

Selon ladite note, trois approches éducatives basées sur trois hypothèses sont abordées en fonction de l'évolution de la situation épidémiologique au Royaume.

Ainsi, dans le cas d'une amélioration de la situation épidémiologique et d'un retour aux conditions sanitaires presque normales, "l'enseignement présentiel" sera adopté.

Si, par ailleurs, la situation épidémiologique nécessite l'application de la distanciation sociale, "l'enseignement en alternance" constituera le choix

prioritaire. Enfin, si la situation épidémiologique s'aggrave davantage, "l'enseignement à distance" sera adopté.

En outre, la note comprend les différents aspects liés au processus éducatif, ainsi que les mesures sanitaires établies en fonction de la situation épidémiologique au Royaume.

Les dispositions du document s'appliquent aussi bien aux établissements d'enseignement privés et publics, qu'à l'enseignement préscolaire, aux brevets de techniciens professionnels (BTS), à l'enseignement informel et aux modes pédagogiques similaires, dans le strict respect du protocole sanitaire adopté, notamment la distanciation physique.

La prochaine année scolaire est prévue pour le 7 septembre, pour tous les niveaux, établissements scolaires publics et privés et missions étrangères au Maroc.

L'OFPPPT opte pour une formation hybride

L'Office de la formation professionnelle et de la promotion du travail (OFPPPT) a annoncé, vendredi, l'adoption d'un "mode de formation hybride" pour l'exercice 2020-2021, qui devra débiter le 12 octobre prochain, au moment où les examens reportés auront lieu en septembre et en novembre.

"Tenant compte de la situation pandémique actuelle dans notre pays suite à l'augmentation des cas touchés par le coronavirus et conformément aux directives du ministère de l'Éducation nationale, de la Formation professionnelle, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, l'OFPPPT a décidé de lancer l'année de formation à partir du 12 octobre 2020 pour les stagiaires en deuxième année, et du 14 octobre 2020 pour ceux

en première année, et ce en adoptant un mode de formation hybride", indique l'Office dans un communiqué.

A cet effet, la formation sera dispensée à distance essentiellement pour le volet théorique avec l'organisation de quelques cours en présentiel pour les compétences professionnelles qui requièrent des travaux pratiques en groupes réduits et en respectant toutes les mesures de protection contre la propagation du virus, ajoute-t-on.

"Les programmes de formation ont été adaptés au système de formation hybride, et la première semaine de l'année de formation sera consacrée à la communication avec les stagiaires pour leur présenter l'approche pédagogique adoptée, et ce en présentiel, avec un volume ho-

naire et des effectifs réduits", poursuit la même source.

Par ailleurs, l'Office précise que, pour les examens finaux reportés pour les stagiaires en 2ème année des niveaux Technicien Spécialisé, Technicien et Qualification, ils seront organisés du 15 au 18 septembre 2020, et évalueront les stagiaires sur la base des modules assurés en présentiel avant la période de confinement.

Pour les niveaux Qualification optimisée (une année de formation) et Spécialisation, les examens se dérouleront pendant le mois de novembre 2020. Les séances de révision reprendront à distance le 7 septembre au profit des stagiaires concernés.

Quant aux tests d'admission,

l'OFPPPT informe qu'ils sont programmés à partir du 2 septembre, dans le respect des mesures sanitaires pour contrecarrer la propagation de la pandémie.

Pour préserver la santé et la sécurité des stagiaires et des corps formateur et administratif dans les centres d'examen, l'OFPPPT s'engage à prendre toutes les mesures de précaution nécessaires en coordination avec les autorités publiques compétentes afin de faire face à la pandémie. Et ce à travers la réduction du nombre de candidats dans chaque salle, l'obligation du port des masques, la stérilisation et l'aération des salles d'examen, la mise à disposition de produits stérilisants ainsi que le respect de la distanciation sociale.

Les apprenants en situation de handicap mis au ban de l'école



Les apprenants en situation de handicap relevant des centres spécialisés seront exclus de la prochaine rentrée scolaire prévue le 7 septembre prochain. Et pour cause : le ministère de la Solidarité et du Développement social et le directeur de l'Entraide nationale ont décidé de reporter, à une date ultérieure, l'ouverture de ces centres.

« C'est une décision absurde et étrange à la fois », nous a confié d'emblée Abdelmalek Asrih, coordinateur national de la Plateforme de coordination des coalitions œuvrant dans le domaine du handicap. Selon lui, ladite décision a été prise de manière unilatérale et à l'improviste. « Personne ne sait sur quelle base cette décision a été prise. Sachant que ces centres spécialisés sont restés ouverts l'année dernière malgré la propagation du Covid-19 et ont bien fonctionné. On se demande pourquoi fermer ces centres aujourd'hui et pourquoi priver ces enfants de leur droit à la scolarisation alors que cette dernière fait partie intégrante du système éducatif national », nous a-t-il déclaré. Et de s'interroger : « Les enfants de ces centres seront les seuls concernés ou l'ensemble des enfants à besoins spécifiques ? ».

En effet, la scolarité de ces derniers se fait de trois manières différentes selon le type et le

degré du handicap avec la possibilité de passer d'un niveau à l'autre en fonction de l'évolution de la situation de handicap de l'enfant. Ainsi, un enfant peut être scolarisé soit au niveau d'une classe avec des enfants normaux ; soit dans une classe intégrée dans un établissement scolaire, regroupant uniquement des enfants du même type de handicap ou soit dans un centre spécialisé à vocation de prise en charge des enfants en situation de handicap.

Notre source ajoute que ces enfants ne seront pas privés que de leur droit à la scolarité mais aussi des services médicaux, paramédicaux et psychologiques offerts par ces centres. « Je ne sais pas si le département de la Solidarité et du Développement social a pensé ou non aux centaines de familles qui ne bénéficient pas des bourses pour handicap et qui s'acquittent des cotisations mensuelles pour éduquer leurs enfants dans ces centres. Idem pour les enfants qui poursuivent leurs études dans les écoles publiques et qui bénéficient des services médicaux et psychologiques de ces centres », s'est-elle demandée.

Mais, il n'y a pas que le fondement de cette décision qui pose problème, la source de cette décision suscite aussi des interrogations. « Pourquoi le ministère de la Solidarité et du Développement social procède-t-il à l'élaboration d'une telle décision alors

qu'il est censé gérer seulement le Fonds de cohésion sociale en collaboration avec d'autres départements notamment le ministère des Finances? », s'est interrogé Abdelmalek Asrih.

En effet, les attributions dudit département dans la promotion

de l'éducation des enfants en situation de handicap consistent uniquement à coordonner avec toutes les parties concernées par l'éducation et la formation des personnes en situation de handicap, en particulier le ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle, afin de mettre en place des stratégies, des politiques et des programmes dans ce domaine, de développer des programmes d'études, en coopération avec le ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle, de développer les lois et les textes réglementaires régissant ce domaine, d'encourager les initiatives des associations pour créer des centres, de les équiper, de les appuyer ou de les réglementer, de créer des liens de coopération à l'intérieur et à l'extérieur du Maroc pour développer la qualité des prestations de ces centres et de coopérer avec toutes les parties pour développer les compétences du personnel de ces centres.

« La situation demeure confuse puisque même le ministère de l'Éducation nationale ne dispose pas d'une vision claire à ce sujet », nous a-t-il expliqué. Et d'ajouter : « Cela atteste du désarroi qui entoure ce dossier et révèle sa place sur l'agenda ministériel ».

La fermeture temporaire desdits centres aura également des

conséquences, selon notre interlocuteur, sur des centaines de postes d'emploi. « Ces centres créent du travail pour les experts, les spécialistes, les éducateurs et autres. A titre d'exemple, un centre ou une école qui accueille 350 enfants handicapés crée 50 postes d'emploi. Pourtant, malgré l'importance de ces postes de travail créés, aucune information n'a filtré sur le sort du personnel de ces centres », nous a précisé notre source.

Le coordinateur national de la Plateforme de coordination des coalitions œuvrant dans le domaine du handicap estime que le report de la rentrée scolaire pour les enfants handicapés risque d'amplifier l'inquiétude chez les enfants en situation de handicap et chez leurs familles ainsi qu'auprès des ONG. « Cette décision est un coup de massue asséné à nos efforts de sensibilisation et de communication sur l'utilité et l'importance de l'éducation et de l'enseignement des enfants en situation de handicap dans le processus d'intégration sociale des personnes en situation de handicap. Nous avons beaucoup investi auprès des familles et de leurs enfants pour les convaincre de rejoindre les bancs de l'école et avec un tel report, tous ces efforts risquent de fondre comme neige au soleil », a-t-il conclu.

Hassan Bentaleb



Privés de rentrée scolaire comme de l'accès aux soins médicaux, paramédicaux et psychologiques

Le secrétaire général de l'ONU remet en lumière le rôle de l'Algérie dans le différend sur le Sahara



Dans un rapport adressé à l'Assemblée générale des Nations unies, couvrant la période de 2011 à 2020, le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a mis en exergue l'examen de la question du Sahara marocain, par le Conseil de sécurité, en tant que différend régional, sous le Chapitre VI de la Charte des Nations unies, relatif au règlement pacifique des différends.

«Pendant la période considérée, le Conseil de sécurité a continué d'examiner les rapports du secrétaire général et adopté des résolutions sur la situation concernant le Sahara», a-t-il souligné, ajoutant que «des envoyés et représentants spéciaux du secrétaire général ont continué de consulter les parties sur les moyens de remédier à la situation».

Dans ce cadre, Antonio Guterres a rappelé l'organisation, en Suisse, les 5-6 décembre 2018 et les 21-22 mars 2019, par l'ancien Envoyé personnel Horst Köhler, de deux tables rondes entre le Maroc, l'Algérie, la Mauritanie et le Polisario, «qui ont constitué les premières rencontres en face à face dans le cadre du processus politique, depuis 2012» consacrant, une nouvelle fois, le rôle de l'Algérie en tant que partie principale au différend régional sur le Sahara

marocain, comme cela a été établi par le Conseil de sécurité, notamment dans ses résolutions 2440 (2018), 2468 (2019) et 2494 (2019).

Dans ces trois résolutions, le Conseil de sécurité a enjoint à l'Algérie, qui a créé et qui maintient ce différend régional pour des raisons géopolitiques héritées de la guerre froide, de travailler de manière constructive avec l'Envoyé personnel du secrétaire général, dans un esprit de compromis, tout au long de la durée du processus politique, de sorte qu'il aboutisse.

Par ailleurs, le secrétaire général de l'ONU a mis en relief, dans ce rapport, l'adoption de la résolution 2494, le 30 octobre 2019, par laquelle le Conseil de sécurité «a décidé de proroger jusqu'au 31 octobre 2020, le mandat de la MINURSO et s'est félicité du nouvel élan impulsé par les deux tables rondes». Il sied de relever que la résolution 2494 est la seule mentionnée dans le rapport du secrétaire général, bien qu'il couvre une période de 10 ans, la consacrant, ainsi, comme étant la référence et la base du processus politique, mené sous les auspices exclusifs du secrétaire général des Nations unies.

La résolution 2494, faut-il le rappeler, a réaffirmé la prééminence de l'Initiative d'autonomie, dans le cadre de la souveraineté et

de l'intégrité territoriale du Maroc, et consacré les paramètres de la solution de ce différend régional, qui ne peut être que politique, réaliste, pragmatique, durable et de compromis. Elle a, également, établi le processus de tables rondes, avec la



**Antonio Guterres
adresse un rapport
à l'Assemblée
générale des
Nations unies
couvrant la
période de
2011 à 2020**

participation pleine et entière de l'Algérie, comme seule voie pour mener le processus politique exclusivement onusien, jusqu'à son aboutissement.

Cette résolution a, en outre, exigé, à l'instar de celles qui l'ont précédée depuis 2011, l'enregistrement des populations séquestrées dans les camps de Tindouf, que l'Algérie refuse, en violation de ses obligations internationales.

L'absence de cet enregistrement favorise, notamment, le détournement des aides humanitaires destinées aux camps de Tindouf par les dirigeants du «polisario» et les responsables locaux, pour leur enrichissement personnel, comme confirmé dans les rapports d'inspection du HCR, du PAM et de l'Office européen de lutte anti-fraude (OLAF), ainsi que par le Parlement européen.

L'absence de cet enregistrement contribue, également, à la perpétuation des violations graves et systématiques des droits de l'Homme et du droit humanitaire international des populations de ces camps, impliquant directement la responsabilité du pays hôte, l'Algérie, comme récemment confirmé par le Comité des droits de l'Homme et le Groupe de travail sur la détention arbitraire du Conseil des droits de l'Homme.

De même, le secrétaire général

de l'ONU souligne, dans ce rapport, que l'objectif ultime du processus politique, comme établi par le Conseil de sécurité, est de parvenir à une solution politique à ce différend régional, précisant que ce processus doit être basé sur «des efforts consentis depuis 2006 et les faits nouveaux survenus depuis», et donc sur l'Initiative d'autonomie, qui est et demeure le seul effort et le seul fait nouveaux survenus après 2006.

En mentionnant exclusivement la solution politique, la résolution 2494 et le processus de tables rondes, le secrétaire général de l'ONU a totalement ignoré, comme il le fait depuis deux décennies, le plan de règlement et le référendum, assénant, une nouvelle fois, le coup de grâce aux tentatives désespérées et vaines de l'Algérie et de son pantin, de ressusciter ces plans caducs, enterrés par le Conseil de sécurité depuis 2001.

Le Conseil de sécurité et la communauté internationale ont choisi la voie de la légalité internationale en optant irrévocablement pour une solution politique, réaliste, pragmatique, durable et de compromis, incarnée par l'Initiative d'autonomie, dont le sérieux et la crédibilité sont réaffirmés dans les 16 résolutions adoptées par le Conseil de sécurité depuis 2007.

Le prétendu directeur de cabinet d'un pseudo-ministre du Polisario menace de tuer un associatif handicapé



Sidi Mohamed Alouate, handicapé physique, préside l'Association «Absar Al Khir» dont il est le fondateur. Il a toujours entretenu de bonnes relations avec le directeur de cabinet du pseudo ministre des soi-disant «territoires occupés et des droits de l'Homme». Ces mêmes bonnes relations, Sidi Mohamed les entretenait également avec le prétendu directeur général de la police de Rabouni. Mais pour préserver de telles relations avec eux, il devait payer un genre de dime mensuelle à l'un et à l'autre.

Toutefois, la pandémie de Covid-19 ne lui permet plus de voyager et de collecter les fonds sur lesquels il a pris l'habitude de prélever les montants qu'il versait aux différents interlocuteurs corrompus dont regorge la prétendue administration de Rabouni. De cela, les deux directeurs, exceptionnellement voraces, ne veulent pas entendre parler et continuent d'arnaquer le pauvre handicapé.

Dans un enregistrement rendu public, il déclare avoir reçu des menaces de la part de Mohamed Brih, directeur de cabinet du prétendu ministre, et

de son autre persécuteur. Les deux hommes menaçaient, en effet, Alouate de le tuer et de le découper en petits morceaux avant de le jeter en pâture aux nombreux chiens de Rabouni. Dans cet enregistrement sonore, on entend Brih lui dire : «Si tu as peur de retourner dans les «territoires occupés» où tu seras soumis à l'emprisonnement, à l'oppression, à la torture et aux traitements inhumains, ce n'est rien comparé à ce je te réserve si tu ne me verses pas la somme que je te demande».

Dans cet enregistrement, le prétendu directeur de cabinet fait allusion au fait que le handicapé habitait à Laâyoune où il avait fondé son association, qui menait plusieurs activités apportant de l'aide aux handicapés de la ville.

L'associatif dénonce le comportement du patron de la police et celui de ses maîtres-chanteurs qui devraient normalement veiller à la sécurité des citoyens et au respect de leurs droits, au lieu de les persécuter et de les menacer de torture et de mort.

Alouate se demande jusqu'à quand la direction du Polisario

continuera-t-elle, non seulement à fermer les yeux sur ce genre de tortionnaires, mais également à leur offrir des postes de responsabilité leur permettant de commettre les pires violations des droits de l'Homme.

Ces dénonciations faites par un défenseur des droits de l'Homme qui, de surcroît, est un handicapé, coïncident avec l'annonce par l'APS de la création par le Polisario d'un soi-disant mécanisme de coordination de l'action en matière des droits humains.

En effet, les accusations d'Alouate viennent étayer les dénonciations en série des violations des droits de l'Homme dans les camps de Lahmada, et après que le Haut commissariat aux droits de l'Homme de l'ONU a confirmé la responsabilité d'Alger dans ces violations perpétrées sur son territoire.

L'Algérie et le Polisario tentent ainsi une esquivance en dotant le Polisario d'un prétendu «mécanisme de défense des droits de l'Homme», une nouvelle manœuvre à laquelle l'Agence de presse officielle algérienne, APS, a consacré, mercredi 26 août, une dépêche la qualifiant de décision importante du Polisario.

L'Agence de propagande algérienne a sciemment évité de rappeler que le séparatiste en chef, Brahim Ghali, et son soi-disant premier ministre ont ordonné ou commis un nombre incalculable d'exactions, de meurtres, et de violations des droits humains à Tindouf.

Il est clair que ce nouvel instrument de propagande reflète l'échec patent de la diplomatie algérienne, qui a vainement tenté ces dernières années de faire des droits de l'Homme son

cheval de bataille contre le Maroc. Ainsi, après avoir échoué à étendre les prérogatives de la MINURSO aux droits de l'Homme dans les provinces du Sud du Maroc, le régime algérien ordonne aujourd'hui à son pantin de créer un énième mécanisme de nature à redonner vie à sa stratégie de balkanisation du Maghreb et de lutte contre la souveraineté et l'intégrité territoriale de notre pays.

Ahmadou El-Katab

Les séparatistes exaspérés par le projet de mise sur pied d'une centrale solaire à El Argoub

L'Agence marocaine de l'énergie solaire est actuellement en train d'étudier les possibilités de réalisation d'une centrale solaire dans la localité d'El Argoub sur la baie de Dakhla. Cette localité qui abrite déjà de nombreuses infrastructures agroalimentaires, est entourée de plusieurs grandes serres dont la production est destinée, essentiellement, à l'exportation et qui sont de très grandes consommatrices d'énergie, d'où l'importance de cette nouvelle réalisation de grande envergure pour l'avenir de toute la région.

Rappelons que l'étude d'impact environnemental de la future centrale solaire d'El Argoub avait été réalisée en août 2019. Elle constituera le troisième projet réalisé dans nos provinces sahariennes après celui de «Noor Laâyoune» d'une capacité de 80 MW et celui de «Noor Boujdour» (20 MW) et qui sont opérationnels depuis 2018.

Tout cela n'est pas du goût des généraux algériens qui ont donné instruction à leur valet, le Polisario, d'exprimer leur inquiétude par voie interposée au sujet de ce projet.

A.E.K

Diffusion de faux contenus sur le Covid

Les éléments du service préfectoral de la police judiciaire de Fès ont interpellé, vendredi soir, un individu de 62 ans pour son implication présumée dans la diffusion, via les systèmes d'informations, de faux contenus remettant en cause les mesures des autorités publiques pour lutter contre la pandémie du Covid-19 et portant atteinte aux institutions constitutionnelles.

Le mis en cause avait publié plusieurs contenus numériques, posts et photos mon-

tées contenant des données erronées remettant en cause les mesures publiques prises pour limiter la propagation de la pandémie et des insultes et outrages à l'égard des corps constitués et des institutions constitutionnelles.

L'individu a été placé en garde à vue à la disposition de l'enquête préliminaire menée sous la supervision du parquet compétent en vue de déterminer les circonstances dans lesquelles ces actes criminels ont été perpétrés.

Un officier de police de Salé accusé de corruption

Le service régional de la police judiciaire de Rabat a ouvert, vendredi, une enquête préliminaire sous la supervision du parquet compétent pour déterminer les actes criminels reprochés à un officier de police, élément de la brigade antigangs relevant de la sûreté provinciale de Salé, soupçonné d'implication dans une affaire de corruption et de chantage.

La Direction générale de la sûreté nationale (DGSN) indique dans un communiqué que la brigade régionale de la police judiciaire

de Rabat avait interpellé ledit fonctionnaire de police en flagrant délit de possession d'une somme d'argent reçue de la victime par voie de chantage, sous prétexte que celle-ci avait refusé d'accomplir une de ses fonctions.

L'officier de police a été placé en garde à vue à la disposition de l'enquête préliminaire menée sous la supervision du parquet compétent en vue de déterminer tous les actes criminels commis et d'élucider les tenants et aboutissants de cette affaire, conclut la DGSN.

Interdiction des visites de cimetières à Béni Mellal, Marrakech et Safi



Les autorités de la wilaya de la région de Béni Mellal-Khénifra ont décidé, samedi, d'interdire toute festivité liée à la célébration d'Achoura, et ce dans le contexte de la mise en œuvre des mesures nationales visant à juguler la propagation de la pandémie du Covid-19.

Cette décision prévoit l'interdiction de toutes les festivités et rituels cérémoniels organisés à l'occasion d'Achoura au niveau régional, notamment, la visite de cimetières, les feux de camps (chouala), les rassemblements et chants folkloriques dans les quartiers, les attroupements de tout genre, d'adultes ou d'enfants, ainsi que l'utilisation de pétards et toute autre activité associée à la célébration de cette occasion.

Les autorités compétentes de

la région se sont mobilisées pour réprimander les contrevenants et éviter tout débordement lié aux festivités d'Achoura ainsi que la violation des mesures préventives prises par les autorités compétentes du Royaume à la lumière de l'état d'urgence sanitaire décrété par le pays.

Ainsi, les autorités locales appellent les habitants de la région à adhérer aux mesures et au respect collectif et individuel de cette décision de prévention, à porter régulièrement les masques de protection, à respecter la distanciation physique et à éviter les attroupements et les rassemblements, et ce pour contenir la propagation de la pandémie.

Les autorités de la wilaya de Marrakech ont, elles aussi, décidé, vendredi, l'interdiction des différentes festivités célébrant

Achoura, et ce dans le cadre des mesures de prévention sanitaire visant à endiguer la propagation du Covid-19.

Cette décision interdit toutes les festivités organisées à cette occasion au niveau de la préfecture, notamment les feux de camps (chouala), les pétards, les visites aux cimetières et les rassemblements dans les quartiers.

Par ailleurs, les autorités locales et les services sécuritaires, avec le concours des acteurs de la société civile, ont intensifié les campagnes de sensibilisation et de conscientisation quant au danger de la propagation du nouveau coronavirus, mettant en garde contre les dangers que peut engendrer tout manquement au respect des mesures de prévention sanitaire.

A cet égard, les autorités

compétentes se sont mobilisées pour réprimander les contrevenants, à cause justement de certains comportements liés aux festivités d'Achoura, qui représentent une violation des mesures de prévention mises en place dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire.

A cette occasion, les autorités locales exhortent les citoyens à observer scrupuleusement les mesures de prévention sanitaire en respectant la distanciation physique, en portant correctement le masque de protection, et en évitant tout rassemblement ou déplacement inutile.

Pour leur part, les autorités provinciales de Safi ont annoncé, jeudi, l'interdiction des différentes festivités célébrant Achoura, et ce dans le cadre des mesures exceptionnelles visant à

freiner la propagation du nouveau coronavirus.

Ainsi, le gouverneur de la province, Lahoucine Chaynane, a émis une décision interdisant toutes les festivités organisées à cette occasion au niveau de la province, notamment les feux de camps (chouala), les pétards, les visites aux cimetières et les rassemblements dans les quartiers.

Selon cette décision, les personnes contrevenantes seront passibles des sanctions prévues dans le cadre des mesures exceptionnelles visant à limiter la propagation du nouveau coronavirus.

Cette décision est entrée en vigueur à partir de jeudi, indique la même source, rappelant que l'application de ces dispositions a été confiée aux autorités locales et sécuritaires compétentes.

Abdelilah Fassi Fihri : *L'Etat doit garantir les équipements adéquats pour faire face au rebond du Covid-19*



• Docteur biologiste, Abdelilah Fassi Fihri

Les chiffres de cas contaminés au Covid-19 deviennent de plus en plus alarmants pour ne pas dire inquiétants. Une situation qui ne rassure guère les Marocains, soumis par exemple à des conditions draconiennes pour se déplacer hors de leurs lieux d'habitation.

Docteur biologiste, Abdelilah Fassi Fihri nous apporte ici son éclairage sur le rebond d'une pandémie bien partie pour faire plus de victimes chez nous si on n'y prend pas garde.

"Dans toute pandémie, il existe une deuxième vague, voire une troisième et une quatrième, etc...Surtout après le confinement, mesure qui stoppe la propagation du virus et ralentit son élan.

"Le confinement primaire sup-

porté par la population lors de la première vague ne peut être repris d'aucune manière.

"Il est convenu qu'on procède à des confinements localisés là où les clusters apparaissent de manière ponctuelle dans le temps, la stratégie étant d'augmenter la capacité de détection des porteurs sains ou asymptomatiques qui propagent le virus. Ainsi, le nombre de tests PCR réalisés doit constamment être augmenté au fur et à mesure de la propagation du virus.

"Sensibiliser la population aux mesures barrières qui sont: le port du masque surtout en milieux clos, le respect de la distanciation sociale entre personnes outre le lavage fréquent des mains avec du savon et du gel adéquats qui restent de rigueur pour ralentir la deuxième vague et infléchir la courbe de propagation"

Sur un autre volet, le conseiller USFP à la mairie de Fès, de surcroît acteur associatif de premier plan, souligne :

" Il est clair que la gestion sécuritaire de la crise n'aura aucun impact sur l'adhésion de la population qui doit être sensibilisée par les différents médias. La capacité en lits de réanimation et de réception destinés aux personnes développant la maladie doit être en mesure de répondre à l'évolution



du virus au sein de la population.

"Cela implique les pouvoirs publics qui doivent garantir les équipements adéquats en milieu hospitalier et contribuer à la gratuité des soins, à la disponibilité des masques voire leur gratuité au profit des personnes en difficultés sociales". Au sujet de l'octroi aux

laboratoires privés d'autorisations pour effectuer des tests, le Dr. Abdelilah Fassi Fihri affirme:

"L'octroi des tests de détection par PCR est déjà effectué. Cependant, rien n'a filtré sur les modalités du cahier des charges ni sur les conditions de cet octroi. Cela reste toutefois une bonne initiative

qui désengorge les centres publics du diagnostic du Covid-19 et apporte un soulagement à une population désorientée et mal informée, qui plus est à la recherche de diagnostics auxquels les centres primaires n'avaient plus les cadences pour répondre. »

M.B

Fermeture de cafés et de complexes touristiques à Casablanca

Dans le cadre de la mise en œuvre des dispositions de l'état d'urgence sanitaire et des mesures préventives contre la propagation du Covid-19, les autorités locales de la préfecture d'arrondissements de Casablanca-Anfa ont procédé à la fermeture provisoire de plusieurs lieux ouverts au public situés à Ain Diab et Maarif, pour une durée s'étalant entre une semaine et 48 heures, à cause du non-respect de quelques mesures de prévention contre la pandémie.

Il s'agit des établissements suivants :

- Le complexe touristique Tahiti plage ;

- Le complexe touristique Miami plage ;
- Café restaurant Chez Paul ;
- Restaurant Le Treff ;
- Restaurant Karam ;
- Restaurant La Presse ;
- Restaurant Los Bandidos.

En outre, les campagnes de sensibilisation continuent à travers les différents quartiers et lieux publics, marchés et lieux de rassemblement des citoyens, en collaboration entre les autorités locales et les associations actives, pour endiguer la propagation du virus.



Réunion des représentants du Royaume et de la Suisse avec la Haut-commissaire aux droits de l'Homme

Dans le cadre de leur mandat de facilitation du processus de renforcement des organes des traités des droits de l'Homme de l'ONU, l'ambassadeur Omar Hilale, représentant permanent du Maroc auprès de l'ONU, et l'ambassadeur de Suisse, Pascale Baeriswyl, ont tenu, vendredi, une séance de travail, à Genève, avec la Haut-commissaire des Nations unies aux droits de l'Homme, Michèle Bachelet, et son équipe.

Lors de cette réunion, les ambassadeurs du Maroc et de la Suisse ont briefé la responsable onusienne sur l'avancée des travaux du processus de renforcement des organes des traités et les différentes réunions de consultation organisées à New York et à Genève avec tous les acteurs concernés, notamment les Etats membres de l'ONU, les présidents des organes des traités, la société civile et les institutions nationales des droits de l'Homme.

Dans ce contexte, les deux ambassadeurs ont mis en exergue l'étroite collaboration avec les équipes du Haut-commissariat aux droits de l'Homme en charge des organes et des traités et relevé le précieux appui qu'elles apportent à ce processus.

L'échange avec la Haut-commissaire a porté sur

plusieurs questions d'importance pour le Haut-commissariat aux droits de l'Homme et les attentes de ce dernier de ce processus.

Dans ce contexte, la responsable onusienne a salué les efforts déployés par le Maroc et la Suisse pour améliorer le travail et le fonctionnement de ces organes. A cet effet, elle a remercié les deux ambassadeurs pour leur ferme engagement dans ce sujet et s'est félicitée de l'approche inclusive et transparente qu'ils ont imprégnée à ce processus. Elle a, en outre, relevé l'intérêt accordé à ce processus par tous les acteurs concernés.

Cette réunion s'inscrit dans le cadre du processus de renforcement des organes des traités des droits de l'Homme, que les deux ambassadeurs mènent depuis leur nomination par le président de l'Assemblée générale des Nations unies, en tant que facilitateurs, en avril dernier. Il sied de relever que le leadership de SM le Roi Mohammed VI dans le domaine des droits de l'Homme et les réalisations du Maroc dans ce domaine sous l'impulsion Royale ont permis l'élection de plusieurs experts marocains comme membres des organes des traités onusiens de droits de l'Homme, dont plusieurs ont présidé certains organes.

A quelque chose malheur est bon

La fortune des milliardaires du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord a augmenté de 10 milliards de dollars depuis mars, selon un rapport d'Oxfam



Selon un nouveau rapport publié par Oxfam aujourd'hui, les 21 milliardaires que comptent le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord, tous des hommes ont vu leur richesse augmenter de près de 10 milliards de dollars depuis le début de la crise de Covid-19, soit près du double du montant estimé nécessaire pour reconstruire la capitale libanaise en ruine, alors que 45 millions de personnes supplémentaires pourraient être poussées dans la pauvreté dans la région en raison de la pandémie.

Le rapport "Pour une décennie d'espoir et non d'austérité au Moyen-Orient et en Afrique du Nord" montre également que depuis mars, les plus riches de la région ont amassé une fortune équivalente à plus du double des fonds d'urgence régionaux fournis par le Fonds monétaire international (FMI) pour répondre à la pandémie, et près de cinq fois l'équivalent du plan de réponse humanitaire au Covid-19 de l'ONU pour la région.

« La pandémie a mis en évidence les profondes inégalités et les défaillances massives des systèmes économiques de la région, qui ont laissé des millions de personnes sans emploi, dépourvues de

soins de santé, sans filet de sécurité sociale et qui ont permis aux fortunes des milliardaires d'augmenter de plus de 63 millions de dollars par jour depuis le début de la pandémie », a déclaré Nabil Abdo, conseiller en matière d'analyse des politiques de développement d'Oxfam au Moyen-Orient et en Afrique du Nord.

« Si les gouvernements ne donnent pas immédiatement la priorité aux personnes plutôt qu'aux profits et si les riches ne paient pas leur juste part d'impôt, des millions de personnes supplémentaires seront poussées au bord de la pauvreté et privées de leurs droits fondamentaux. Pendant trop longtemps, la priorité a été donnée au profit au détriment du bien public et de la sécurité. Le résultat a été brutalement illustré lors de la double explosion qui a rasé le port de Beyrouth, mais aussi exposé la fragilité de l'économie libanaise et qui ne fera qu'exacerber les inégalités existantes dans ce pays ».

Selon Oxfam, les gouvernements de la région doivent agir rapidement et affecter plus de ressources financières à la protection des personnes les plus vulnérables. Au Liban, si un impôt de solidarité sur la fortune avait été introduit l'année dernière à un taux

de 5 %, 3,7 milliards de dollars de recettes auraient été générés pour aider à reconstruire les infrastructures électriques et les réseaux d'eau et prendre des mesures pour

assurer la sécurité des personnes au lendemain de l'explosion.

Des inégalités criantes et anciennes

Avant que le virus ne frappe la région, les pays du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord enregistraient des inégalités parmi les plus fortes au monde. Le Covid-19 a creusé plus encore le fossé entre les riches et les pauvres. 76 % des revenus de la région vont aux 10 % les plus riches de la population et 37 milliardaires possèdent autant de richesses que la moitié la plus pauvre de la population adulte.

Si la Jordanie, le Liban, l'Égypte et le Maroc avaient mis en place un impôt sur la fortune de 2% à partir de 2010, ces pays auraient collecté 38 milliards de dollars de recettes fiscales, qu'ils auraient pu investir dans l'amélioration des soins de santé publique et dans le renforcement des systèmes de sécurité sociale.

Dans le même temps, les mesures visant à protéger les personnes vivant en situation de pauvreté ont été insuffisantes. On estime que seuls 11 % des plans de relance dans la région se sont concentrés sur des mesures de protection sociale et de santé. Dans ce contexte, on estime

que 89% des 16 millions de travailleurs et travailleuses du secteur informel de la région ont été gravement touchés par les mesures de lutte contre la pandémie. Les investissements étrangers devraient également chuter de 45 % et 1,7 million de personnes devraient perdre leur emploi, dont 700.000 femmes, ce qui coûtera 42 milliards de dollars en salaires perdus.

« L'austérité écrasante de ces dernières années aurait pu être évitée si les plus riches de la région avaient payé plus d'impôts, un coût qu'ils peuvent aisément se permettre. Cela aurait octroyé à ces pays une plus grande flexibilité dans leurs politiques de dépenses et, surtout, permettre à la région d'entrer dans la crise du coronavirus avec moins d'inégalités et de dettes », a ajouté M. Abdo.

Pour éviter que des millions d'autres personnes ne soient poussées au bord de la pauvreté, les gouvernements de la région doivent adopter d'urgence des politiques délibérément axées sur la lutte contre les inégalités, comme les soins de santé et l'éducation pour tous, et doivent augmenter le salaire minimum et taxer les richesses de manière équitable afin de construire des économies et des sociétés meilleures et plus égalitaires.



Si le Maroc, la Jordanie, le Liban et l'Égypte avaient mis en place un impôt sur la fortune de 2% à partir de 2010, ils auraient collecté 38 milliards de dollars de recettes fiscales qu'ils auraient pu investir dans l'amélioration des soins de santé publique

Mohamed Bakkali, doyen de la Faculté des sciences et techniques d'Al Hoceima *L'enseignement à distance sera adopté de plus en plus dans les années à venir*

Mohamed Bakkali, doyen de la Faculté des sciences et techniques (FST) d'Al Hoceima, présente, dans un entretien accordé à la MAP, sa vision de l'enseignement à distance au Maroc, ainsi que les mesures prises pour réussir la rentrée universitaire et le déroulement des examens.



Que pensez-vous des mesures prises pour le déroulement des examens universitaires reportés et la réussite de la rentrée ?

Les examens reportés de la session de printemps au titre de l'année 2019-2020 devaient se dérouler en présentiel à partir du mois de septembre, mais cela n'a pas été possible à cause de la situation épidémiologique dans le pays marquée par la hausse du nombre de cas de contamination au nouveau coronavirus ainsi que du nombre de décès.

La situation actuelle ne permet pas aux étudiants de se déplacer et de loger dans les cités universitaires, ce qui empêche le déroulement des examens en présentiel, notamment au sein des établissements à accès limité, à l'instar des Facultés des sciences et techniques, les Ecoles nationales de commerce et de gestion et les Ecoles nationales des sciences appliquées, qui accueillent des étudiants en provenance de l'ensemble du territoire national.

S'agissant des étudiants des établissements à accès ouvert relevant de l'Université Abdelmalek Essaâdi (UAE), ils passeront les examens au niveau des centres d'exams mobilisés à Ksar El Kébir, Larache, Tanger, Tétouan, Al Hoceima, Chefchaouen, Ouezzane et Targuist, ce qui leur permettra d'éviter les problèmes relatifs au transport et au logement.

L'ensemble des mesures préventives nécessaires mises en place par les autorités compétentes pour lutter contre la propagation de la pandémie du Covid-19 seront prises afin de préserver la santé des professeurs, des étudiants et des cadres administratifs.

La Faculté des sciences et techniques et l'Ecole nationale des sciences appliquées d'Al Hoceima contribueront également à cette opération.

Concernant les établissements à accès limité, une nouvelle programmation des examens sera mise en place basée sur les méthodes choisies par chaque établissement en coordination et en concertation avec les responsables de filières et des cycles, ainsi que les instances relevant dudit établissement. Plusieurs outils modernes seront utilisés pour ces épreuves, notamment les cours virtuels et les plateformes "Zoom" et "Google Meet".

En tant que doyen de la FST, que pensez-vous de l'opération d'enseignement à distance au Maroc au niveau des établissements universitaires ?

Avant l'apparition du Covid-19, plu-

sieurs projets pour l'adoption de l'enseignement à distance avaient été mis en place au niveau de certaines universités marocaines en partenariat avec nombre de pays européens, en plus de projets financés par des instances relevant de l'Union européenne et relatifs à la formation des professeurs, des cadres administratifs et des étudiants aux outils de l'enseignement à distance.

Par ailleurs, la possibilité de la création d'une université virtuelle était en discussion avant la pandémie, ce qui signifie que l'enseignement à distance est une technique moderne à laquelle nous aurions eu recours un jour, notamment au niveau des établissements qui enregistrent un grand nombre d'étudiants.

Certaines matières relevant de filières dans nombre d'universités marocaines étaient enseignées à distance via la plateforme "Moodle" qui comprend plusieurs cours auxquels les étudiants et les professeurs peuvent accéder, sauf que le recours à cette plateforme n'était pas généralisé.

Suite à l'apparition du nouveau coronavirus, le Maroc n'avait comme choix que de généraliser l'enseignement à distance au niveau national et pour tous les niveaux, que ce soit pour l'éducation nationale ou encore l'enseignement supérieur. Ainsi, les professeurs ont consenti de grands efforts pour adhérer à cette opération et fournir aux étudiants les ressources numériques nécessaires, au même titre que les présidents des universités, les directeurs, les doyens ainsi que les équipes administratives des établissements universitaires spécialisés en informatique et en programmation, et ce pour garantir la réussite de l'enseignement à distance.

Les ressources numériques produites peuvent être sous forme de cours, de travaux pratiques, de travaux dirigés ou autres activités qui puissent être à la portée des étudiants et accessibles via plusieurs plateformes créées à cet effet, comme "Moodle" qui permet aux professeurs de déposer les ressources numériques, outre les cours virtuels qui aident les étudiants à accéder à ces ressources.

Les professeurs, que je remercie, ont contribué à la réussite de l'opération d'enseignement à distance grâce aux services "Drive" et "Cloud", les plateformes "Zoom" et "Youtube", le réseau social "Facebook", l'application de messagerie instantanée "WhatsApp", ainsi que les cours virtuels qui assurent la communication et l'interaction en direct avec les étudiants.

Au niveau de l'UAE, le nombre des ressources numériques produites durant la ses-

sion de printemps 2019-2020 a atteint, jusqu'au 1er juin 2020, un total de 14.926 comprenant des dossiers à télécharger, des ressources audiovisuelles, des conférences à distance ou encore des cours télévisés diffusés via la radio et la télévision marocaines, tandis que la FST d'Al Hoceima a produit environ 577 ressources numériques.

Comment évaluez-vous donc l'efficacité de l'opération d'enseignement à distance ?

Pour évaluer l'efficacité et le degré d'interaction des professeurs et des étudiants face à cette opération, les différentes universités marocaines, y compris l'UAE, ont fait parvenir des formulaires aux professeurs et aux étudiants, à la demande du ministère de tutelle, et ce afin de sonder leurs avis et de collecter leurs suggestions au sujet de l'enseignement à distance et les moyens à même de l'améliorer.

Ces avis seront indubitablement pris en considération pour améliorer l'efficacité de l'opération d'enseignement à distance et la développer pour l'intérêt de tous.

Selon vous, quelles sont les mesures à même d'améliorer l'enseignement à distance au niveau des établissements universitaires, et plus particulièrement la FST d'Al Hoceima ?

Plusieurs réunions ont été tenues avec la présidence de l'UAE au sujet du besoin pressant de fournir une infrastructure qui aide à réussir l'opération d'enseignement à distance, et ce en garantissant les équipements nécessaires, que ce soit aux établissements, aux professeurs ou aux étudiants.

Des suggestions et recommandations importantes ont également été émises, notamment l'amélioration du débit de la connexion Internet au profit des étudiants afin de leur permettre de suivre les cours dans les meilleures conditions, tout en fournissant les équipements et outils nécessaires aux professeurs pour mener à bien leurs missions et accompagner les étudiants et les aider, notamment ceux ayant du mal à accéder à l'enseignement à distance.

Dans ce sens, il est nécessaire d'organiser des formations au profit des professeurs et du staff administratif qui veille sur la programmation et le service informatique au sein des différents établissements universitaires, outre des formations pour les étudiants sur les outils modernes d'enseignement à distance tels que la plateforme "Mooc" comprenant des cours intensifs à distance et des cours en petits groupes.

En outre, l'université a recommandé la

nécessité que l'ensemble des établissements universitaires y afférents détiennent des studios équipés de manière à enregistrer les cours audiovisuels et comprennent le matériel nécessaire pour aider les professeurs à préparer leurs cours. La FST oeuvre donc à mettre en place ce projet compte tenu de sa grande importance.

Il est également à préciser que la FST d'Al Hoceima détient sa propre plateforme qui permet aux professeurs de déposer leurs ressources numériques, en plus de l'utilisation d'outils modernes comme "Google Classroom", les cours virtuels et les différents réseaux sociaux disponibles.

Quelles sont les mesures nécessaires pour contribuer à la réussite de la rentrée universitaire ?

Il est nécessaire de souligner, avant tout, que la rentrée pour l'enseignement supérieur se fera à la mi-octobre, et les plateformes d'inscription en ligne pour l'ensemble des établissements universitaires sont ouvertes aux étudiants.

La nouveauté lors de cette rentrée universitaire est que les études reprendront soit sous forme d'enseignement à distance ou d'enseignement présentiel, qui se déroulera en petits groupes et dans le respect total des mesures préventives préconisées par les autorités compétentes, notamment le port du masque, la distanciation sociale et la désinfection régulière des mains.

Dans ce sens, la FST d'Al Hoceima a veillé à fournir l'ensemble des outils préventifs, à savoir les masques de protection, le respect de la distanciation sociale dans toutes les salles de cours, les désinfectants pour les mains et les chaussures et le thermomètre, et elle est de ce fait prête pour la rentrée universitaire.

Par ailleurs, il est nécessaire de saluer les efforts fournis par les professeurs en adhérant à l'opération d'enseignement à distance et en veillant à assurer les cours et les ressources numériques nécessaires. Je les invite ainsi à davantage d'adhésion afin d'améliorer la qualité de l'enseignement à distance et de veiller à plus d'interaction avec les étudiants.

Un accompagnement aux professeurs s'impose également, et ce en leur garantissant les conditions adéquates, les formations nécessaires et l'ensemble du matériel qui leur permettra de mener à bien leurs missions.

Il faut aussi motiver les étudiants pour compléter leurs cours et les épauler davantage pour s'adapter à cette forme d'apprentissage nouvelle qui sera adoptée de plus en plus dans les années à venir.

Economie

Les recettes touristiques en chute de 33% au premier semestre

Les recettes du tourisme ont accusé un repli de 33,2%, soit 11,1 milliards de dirhams (MMDH), au terme des six premiers mois de cette année, selon la Direction des études et des prévisions financières (DEPF), relevant du ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration.

«Le secteur touristique, qui a connu une baisse de sa valeur ajoutée de 7% au premier trimestre 2020, après une hausse de 2,9% il y a une année, continue d'afficher des retraits importants au niveau de ses recettes», souligne la DEPF dans sa note de conjoncture du mois d'août.

Ces recettes ont cumulé une baisse de 71,7% au titre du deuxième trimestre 2020, soit une perte de 11,8 MMDH, poursuit la même source, relevant que le nombre des arrivées touristiques s'est replié de 63% à fin juin 2020 et celui des nuitées réalisées dans les établissements d'hébergement classés de 59%.

Pour le mois de juin, le nombre des nuitées réalisées s'est établi à 68.199, en retrait de 97% en une année, fait savoir la DEPF, ajoutant qu'une évolution plus favorable, bien que modeste, est attendue durant les prochains mois, nourrie particulièrement de la relance du marché touristique local.

En effet, rapporte la MAP, à partir du 25 juin dernier, les autorités marocaines ont annoncé, dans une deuxième phase d'allègement des mesures de confinement sanitaire, l'ouverture de l'activité d'hébergement touristique, conditionnée par des mesures sanitaires permettant, dans un premier temps, l'exploitation uniquement de 50% des capacités d'hébergement, conjuguée à la reprise des vols domestiques dans le Royaume à partir de la même date.

Au titre de l'année 2020, le retrait du flux des arrivées internationales est estimé par l'Organisation mondiale de tourisme (OMT) entre 60% et 80%, ce qui conduira à une baisse des dépenses touristiques mondiales entre 800 et 1.000 milliards de dollars, soit -60% par rapport à l'année précédente.

Au Maroc, l'impact estimé de cette crise pour cette année relève d'une baisse de 69% pour les arrivées touristiques, de 60% pour les recettes en devises et d'environ 50% de perte d'emplois. Afin de limiter l'impact néfaste de cette crise sur le secteur touristique et d'accélérer sa relance, un contrat-programme a été signé le 3 août dernier au profit du sec-



La pandémie de Covid-19 révèle l'immense potentiel que recèle la finance numérique

La finance numérique peut assurer le financement à long terme des Objectifs de développement durable (ODD), a affirmé un groupe de travail des Nations unies dans un nouveau rapport intitulé «L'argent des citoyens : Exploiter la numérisation pour financer un avenir durable».

Selon cette équipe spéciale, mise sur pied par le Secrétaire général des Nations unies, elle pourrait avoir un impact transformationnel sur le développement durable, affirmant que le potentiel d'innovation de la numérisation dans la transformation de la finance est immense.

Pour les auteurs de ce rapport, il est évident que la crise sociale et économique sans précédent provoquée par la pandémie de Covid-19 a mis en exergue le rôle de la finance numérique dans l'aide apportée à des millions de personnes à travers le monde, dans le soutien aux entreprises et dans la protection des emplois et des moyens de subsistance.

«Notre réponse à l'actuelle crise sans précédent montre comment la numérisation peut être exploitée pour venir en aide aux plus vulnérables, réduire les inégalités, soutenir les moyens de subsistance et renforcer la solidarité», souligne le rapport assurant que la numérisation peut nous propulser vers l'atteinte des ODD.

Pour s'en convaincre, l'équipe spéciale chargée de la question du financement numérique rappelle que les technologies de paiement mobile ont transformé les téléphones mobiles en outils financiers pour plus d'un milliard de personnes. Elle constate, par ailleurs, que le numérique aide le «big data» et l'intelligence artificielle à faire avancer les cryptomonnaies et les cryptoactifs, les prêts entre pairs, les plateformes de financement participatif et les marchés en ligne.

Pour le Secrétaire général de l'ONU, António Guterres, il ne fait ainsi aucun doute que «des technologies numériques, qui transforment les marchés des capitaux de façon révolutionnaire, peuvent changer la donne dans la poursuite de nos objectifs communs».

Ainsi, il explique que «l'équipe spéciale chargée de la question du financement numérique des objectifs de développement durable montre la voie pour tirer parti de la révolution numérique».

Comme le relève le rapport, la transformation numérique crée une opportunité historique pour remodeler le système financier. «Des dizaines de millions d'entreprises dépendent du fait que plus de 2 milliards de personnes dépensent chaque année des milliers de milliards de dollars en ligne».

La preuve de son intérêt : les gouvernements sont en train de numériser les finances publiques, et une part croissante des transactions boursières mondiales sont exécutées par des fonds gérés par ordinateur, poursuit le rapport. Et d'ajouter que

«la numérisation peut avoir un effet transformateur en donnant plus de pouvoir aux utilisateurs de services financiers».

C'est dire, comme le souligne Maria Ramos, coprésidente du groupe de travail : «Nous avons là une occasion historique d'accélérer et d'accroître l'impact transformateur de la numérisation. Plus particulièrement, la finance numérique, qui dans cette crise est devenue la bouée de sauvetage pour des millions de personnes à travers le monde, repousse les limites de l'inclusion financière en donnant aux citoyens des moyens d'action en tant qu'épargnants, investisseurs, emprunteurs, prêteurs et contribuables d'une manière qui leur donne le choix et le pouvoir concernant leur argent». Pour sa part, Achim Steiner, administrateur du PNUD et coprésident de l'équipe spéciale chargée de la question du financement numérique, en plus de son immense potentiel, «des transferts numériques permettent aux pouvoirs publics d'apporter une aide aux personnes dans le besoin, les plateformes de financement participatif mobilisent des fonds pour des fournitures médicales et des secours d'urgence, et les prêts algorithmiques permettent aux petites entreprises d'accéder plus rapidement aux fonds».

Précisons que «ce rapport explique comment la finance numérique peut être mise à contribution de manière à permettre aux citoyens, en leur qualité de contribuables et d'investisseurs, d'envisager une transformation numérique à grande échelle qui assure une meilleure mise en phase de l'argent des citoyens et de leurs besoins, exprimés collectivement à travers les Objectifs de développement durable (ODD)», peut-on lire dans un communiqué publié sur le site officiel du PNUD (Programme des Nations unies pour

le développement).

S'appuyant sur le rapport d'activité du groupe de travail intitulé «Exploiter la numérisation dans le cadre du financement des objectifs de développement durable», publié à l'occasion de l'Assemblée générale des Nations unies en septembre 2019, il montre comment la finance numérique peut être mise à contribution de manière à permettre aux citoyens, en leur qualité de contribuables et d'investisseurs, d'envisager une transformation numérique à grande échelle qui assure une meilleure mise en phase de l'argent des citoyens et de leurs besoins, exprimés collectivement à travers les ODD.

Pour exploiter la numérisation dans le cadre de la mise en correspondance des financements avec les ODD, le groupe de travail propose cinq mesures catalytiques possibles couvrant une grande partie de la finance mondiale.

Il s'agit de mettre à contribution les importantes réserves de ressources qui circulent sur les marchés financiers mondiaux pour les ODD ; accroître l'efficacité des finances publiques et renforcer la responsabilité en la matière ; orienter l'épargne intérieure accumulée numériquement vers le financement du développement à long terme ; informer les citoyens sur comment lier leurs dépenses de consommation aux ODD ainsi qu'accélérer les financements vitaux pour l'emploi et les activités génératrices de revenus des petites et moyennes entreprises.

A noter que les banques ont investi plus de 1000 milliards de dollars dans le développement, l'intégration et l'acquisition de technologies émergentes et que les investissements dans la «fintech» ont atteint 120 milliards de dollars en 2018. Ce qui correspond à un tiers du financement mondial en capital-risque.

Alain Bouthy



La transformation numérique crée une opportunité historique pour remodeler le système financier

Maghreb Oxygène accuse une baisse de son chiffre d'affaires consolidé à fin juin

Le chiffre d'affaires (CA) consolidé de Maghreb Oxygène s'est établi, au titre du premier semestre 2020, à 110,7 millions de dirhams (MDH), en baisse de 7,3% par rapport à la même période d'une année auparavant. Cette évolution négative s'explique par l'impact défavorable de la conjoncture économique actuelle sur les ventes du gaz industriel de la société, indique le spécialiste en production, conditionnement et commercialisation des gaz industriels, médicaux, alimentaires et spéciaux, dans un communiqué sur ses indicateurs d'activité du 2ème trimestre 2020.

Sur le volet des investissements consolidés, l'enveloppe s'est accrue de 123,5% comparative-

ment au S1-2019, passant à 7 MDH. Sur le seul deuxième trimestre de 2020, les investissements ont doublé passant de 1,8 MDH à 3,6 MDH. S'agissant de l'endettement financier net consolidé, il a affiché une baisse de 22,8% à 84,2 MDH à fin juin 2019.

Sur le plan social, Maghreb Oxygène a généré, à fin juin 2020, un chiffre d'affaires de 111,4 MDH, en repli de 8% par rapport à la même période de l'année 2019. Les investissements de la société se sont élevés à 7 MDH (3,6 MDH au T2-2020) contre 3,1 MDH en 2019, et l'endettement financier net s'est établi à 74,1 MDH contre 99,9 MDH un an auparavant.

Les livraisons de ciment reculent à fin juillet

Les livraisons de ciment ont reculé de 19,5% à fin juillet 2020, après -17,8% un mois plus tôt et +3,3% un an auparavant, selon la Direction des études et des prévisions financières (DEPF).

Pour le seul mois de juillet, "le secteur du bâtiment et travaux publics (BTP) a enregistré une baisse des ventes de ciment de 24,1%, occasionnée habituellement par les vacances relatives à la fête de l'Aïd Al-Adha ayant coïncidé avec ce mois, et ce après la hausse notable enregistrée un mois plus tôt (+33%), en lien avec les mesures d'assouplissement du confinement à partir du 11 juin", précise la DEPF dans sa note de

conjoncture du mois d'aout.

Concernant les opérations de financement du secteur immobilier, elles ont connu une légère accélération au terme des six premiers mois de 2020 par rapport au mois précédent, soit une hausse, en glissement annuel, de l'encours global des crédits accordés au secteur de l'immobilier de 1,6%, après +1% à fin mai 2020 et +3,3% un an plus tôt.

Cette évolution est portée par l'amélioration de l'encours des crédits alloués à l'habitat de 1,8% (après +1,1% et +4,9%) et des crédits attribués à la promotion immobilière de 0,4% (après +0,1% et -0,6%).

Le bio au Maroc, une niche qui commence à grandir

L'engouement des Marocains pour la consommation des produits bio commence à se faire sentir de plus en plus au Maroc, avec un appétit en forte croissance pour des aliments exempts de pesticides dont la production respecte l'environnement, notamment dans une conjoncture marquée par la crise sanitaire du nouveau coronavirus (Covid-19).

Au Maroc, le bio est encore une petite niche, croissante cependant, qui mobilise les exportateurs et surtout des gens passionnés sur

le marché national, qui lancent des initiatives personnelles ainsi que des coopératives dans l'esprit des entreprises solidaires.

Alors que les consommateurs recherchent des produits agricoles et alimentaires sains et propres en cette période de crise, les aliments biologiques s'avèrent être la nourriture de choix pour la maison, a relevé dans une déclaration à la MAP, le président du club des entrepreneurs Bio (CEBio), Slim Kabbaj.

Au Maroc, on a compris tôt que la pandémie attaquait les gens fragiles à système immunitaire faible et comme la production bio répond à une problématique de santé, le lien a été automatiquement fait par le consommateur marocain, qui n'a pas hésité à se tourner vers des produits perçus "comme meilleurs pour la santé" pour se protéger et se sentir en sécurité, a expliqué M. Kabbaj, également président de la société Green Village, premier réseau marocain spécialisé dans le secteur bio.

Il a, en outre, expliqué que la crise sanitaire est en train de mettre un focus important sur les produits santé et pousser les distributeurs à aller encore plus loin dans l'assortiment de produits frais, en vue de répondre à une consommation accrue à domicile (moins de voyages, plus de télétravail, moindre fréquentation des restaurants). Ces

phénomènes pourraient bien profiter au bio sur les catégories où il est encore à développer.

Interrogé sur l'évolution du secteur bio durant les dix dernières années, Slim Kabbaj a souligné qu'au niveau de la distribution et de la disponibilité des produits sur le plan national, une évolution de 10% a été notée durant les 5 dernières années, notamment avec l'ouverture de plus en plus de points de vente, que ce soient les marchés de proximité, les pharmacies ou encore les parapharmacies.

En termes de production, il y a eu une augmentation légère des produits locaux (frais) notamment les fruits et légumes et en termes d'export, il y a eu des progrès intéressants en transformation bio, ce qui a permis une avancée significative sur certains secteurs, notamment la culture de la grenade, du raisin et des baies de goji, qui ont commencé à se vendre en Allemagne et en Angleterre, grâce à des entrepreneurs bio innovants, a-t-il poursuivi.

S'agissant des défis à relever pour développer ledit secteur, M. Kabbaj, qui n'a pas manqué de saluer les avancées réalisées par le gouvernement marocain en matière de réglementation, a souligné l'impératif de mettre en place des soutiens innovants pour le développement du Bio outre "la mise en place d'un partenariat public-privé solide, rigoureux et pérenne,

à même de structurer le tissu des productions biologiques au Maroc".

"Il est nécessaire que les organisations associatives soient dynamiques et mettent en avant des stratégies de sensibilisation des consommateurs, une communication convaincante vers les opérateurs qui pourraient être tentés par la conversion", a-t-il fait observer, notant qu'un travail au niveau des différentes régions du Royaume est nécessaire à cet égard.

Le fil d'Ariane des stratégies dans le Bio selon Slim Kabbaj, devrait commencer dans un premier temps, par la consommation et la dynamisation de la demande. "Quand la demande est là, l'initiative privée va naturellement à sa rencontre, avec des offres plus ou moins adaptées" a-t-il précisé.

En effet, les premières fermes Bio au Maroc se sont développées pour répondre à la demande des consommateurs européens, via les distributeurs du continent, alors qu'actuellement, le consommateur marocain s'intéresse lui-même au produit Bio et le trouve de plus en plus dans les points de vente.

"Petites ou grandes surfaces, supermarchés spécialisés ou magasins mixtes, le déclencheur essentiel du mouvement Bio est dans la consommation", a-t-il noté, préconisant par la même, la nécessité de concevoir des campagnes de communication justes et multidimen-

sionnelles ciblant les consommateurs, avec une argumentation solide, basée sur les questions de santé et sur la protection de l'environnement.

M. Kabbaj a, par ailleurs, fait savoir que les besoins en ressources humaines dans la filière Bio sont criants à différents niveaux et que les petits agriculteurs se plaignent du manque de main-d'œuvre technique qualifiée sur leurs fermes, notant que nombreux d'entre eux sont amenés à réduire leurs ambitions, de même pour les propriétaires terriens, qui ne trouvent que rarement les cadres nécessaires capables de développer des unités de production Bio ou encore les managers d'unités agro-industrielles à valeur ajoutée, qui souffrent de la même problématique.

Et de poursuivre que comme dans d'autres domaines, le challenge étant de trouver la bonne adéquation entre les formations et les différents besoins sur le terrain.

De la même manière que la crise actuelle pourrait avoir comme conséquence l'accélération de l'adoption du e-commerce, le bio et les promesses alternatives dans leur ensemble, pourraient convaincre de nouvelles cibles, conquérir de nouveaux territoires et à terme encourager leur développement et leur présence dans le panier post-Covid des Marocains.

Par Samia Boufous (MAP)



Le secteur a connu une évolution de 10% durant les 5 dernières années

Le rôle des entreprises dans la lutte contre la pauvreté au centre d'un atelier virtuel

Le rôle des entreprises dans la lutte contre la pauvreté a été au cœur d'un atelier virtuel organisé, récemment, par le Global Compact des Nations unies au Maroc et la Commission entreprise responsable et citoyenne de la Confédération générale des entreprises du Maroc (CGEM).

Cet atelier, qui a connu la participation d'entreprises de différentes tailles opérant dans divers secteurs, notamment celles disposant du label "responsabilité sociétale des entreprises" (RSE) de la Confédération, a été l'occasion de discuter

des approches pour renforcer la contribution du secteur privé dans la réduction de la pauvreté, indiquent les deux parties dans un communiqué conjoint.

S'inscrivant dans le cadre d'une démarche de responsabilité partagée qui met en évidence l'engagement des entreprises dans un plan de relance économique inclusive et équitable, cette rencontre a été marquée par la présentation de l'outil "Empreinte Pauvreté" qui est un dispositif d'évaluation développé conjointement avec l'organisation non-gouvernementale Oxfam, rap-

porte la MAP. Cet outil permet aux entreprises de mener une évaluation complète de leurs impacts positifs et négatifs sur la pauvreté dans leurs zones d'intervention, et ce en vue de mettre en place des plans d'action adaptés. Il vise, ainsi, à accompagner les entreprises à atteindre le premier objectif de développement durable (ODD) relatif à l'éradication de la pauvreté.

"Empreinte Pauvreté" propose également une approche multidimensionnelle de l'engagement des entreprises contre la pauvreté qui prend en considération cinq dimen-

sions, à savoir la subsistance, le genre et la diversité, la santé et le bien-être, l'autonomisation, la sécurité et la stabilité. Ces aspects sont alignés à cinq domaines d'intervention des entreprises, à savoir les impacts macroéconomiques, les chaînes de valeurs, les politiques, les pratiques environnementales, les produits et le marketing, précise le communiqué. La réduction de la pauvreté et l'instauration d'une justice sociale font partie intégrante de la responsabilité des entreprises car aucune d'entre elles ne peut fonctionner dans une société défaillante,

rappelle la même source, soulignant que la lutte contre la pauvreté est une priorité nationale et internationale à laquelle les entreprises peuvent contribuer ambitieusement grâce à la mise en place de stratégies et modèles d'affaires durables et responsables.

D'après les chiffres du Haut-commissariat au plan, le taux de vulnérabilité à la pauvreté au Maroc pourrait passer de 17,1% en 2019 à 19,87% en 2020, soit plus de 1 million de personnes additionnelles, et ce du fait de la conjoncture sanitaire et économique actuelle.

Visa pour l'image résiste et ouvre sa 32^{ème} édition



Visa pour l'image, principal festival de photojournalisme au monde, a ouvert samedi à Perpignan sa 32^{ème} édition, la première sous Covid et après l'élection à la mairie du RN Louis Aliot, pour soutenir "plus que jamais" une profession ébranlée par la pandémie. "L'an passé, ici même, certains tentaient de faire croire que si j'étais élu mon premier objectif serait de mettre à mal le festival, voire même de le supprimer. Or il n'en est rien, Visa est toujours là et je m'en félicite", a affirmé le nouveau maire d'extrême droite lors de l'inauguration.

Le président de l'association Visa pour l'image et ex-ministre de la Culture, Renaud Donnedieu de Vabres, a fait part de la "fierté" des organisateurs "d'avoir résisté" en maintenant le festival, même dans une version plus intimiste, malgré la pandémie. "Défendre Visa pour l'image, c'est défendre la liberté, l'indépendance d'esprit" face à "la violence du monde actuel où se construisent les murs, les barrières, les sectarismes", a-t-il souligné au côté de Louis Aliot. Il était essentiel de montrer aux photojournalistes que "leur réunion annuelle continue à les soutenir, à présenter leurs travaux au monde entier", a plaidé son directeur historique, Jean-François Leroy.

"Ils ont subi la crise du Covid de plein fouet. Entre l'effondrement des recettes publicitaires dans les journaux et les difficultés à se déplacer, ils n'ont pratiquement pas reçu de commandes pendant trois mois", a-t-il déploré, alertant sur "la situation aujourd'hui très précaire de beaucoup d'entre eux". Mais l'épidémie est aussi pour le secteur une source d'inspiration à la mesure de son onde de choc planétaire: "c'est la première fois dans l'histoire du festival qu'on assiste à un évènement aussi international", a relevé M. Leroy. "Il y a eu autant de manière de s'emparer du sujet qu'il existe de photographes. On a reçu une palette de propositions complètement hallucinante".

Parmi les rares exposants à avoir fait le déplacement, le photographe franco-américain Peter Turnley a capté, dans une série de clichés en noir et blanc, les regards des New-Yorkais sous Covid.

L'amour, le deuil, la souffrance et le quotidien par temps de pandémie sont aussi déclinés en images venues des quatre coins du monde dans une autre exposition, collective.

Pour M. Leroy toutefois, l'urgence est ailleurs et se manifeste dans un programme largement consacré à des problématiques "encore plus graves" que le coronavirus: le réchauffement climatique et les conséquences de l'activité humaine sur l'environnement. "Je pense qu'on viendra à bout de cette épidémie, je ne suis pas sûr qu'il ne soit pas déjà trop tard pour sauver la planète", s'inquiète-t-il auprès de l'AFP.

De l'Inde au Pérou, en passant par les Philippines, le photographe américain James Whitlow Delano rend ainsi compte d'une "planète noyée sous le plastique", avec des images terrifiantes de villages, fleuves et vallées noyés sous les déchets. Victoria Moriyama a elle braqué son objectif sur la déforestation de la plus grande forêt tropicale du monde, l'Amazonie, tandis que Bryan Denton déroule le cycle "infernal" des séche-

resses et inondations en Inde, dû au changement climatique. L'eau est également au coeur de l'exposition de Sanne Derks sur Cuba. "En pensant à une île tropicale, on ne s'imaginerait pas qu'il ait un problème de pluie", explique à l'AFP la photojournaliste néerlandaise. Pendant plusieurs mois, elle a enquêté sur cette pénurie, la façon dont elle est gérée par l'Etat communiste, et l'inventivité des Cubains pour faire face. Cette ancienne anthropologue a opéré un changement radical de carrière à 35 ans, se lançant à corps perdu dans le photojournalisme, "mais je n'avais aucune idée que ça allait être si dur". Aujourd'hui âgée de 40 ans, elle dit gagner l'équivalent "de ce que touchent les personnes qui vivent avec le seuil de pauvreté" aux Pays-Bas.

Dans les quatre lieux de Perpignan où sont exposées la vingtaine de projets, les visiteurs masqués déambulent sans se bousculer, loin de l'affluence des années précédentes. Et dans les hôtels de la ville, privés de l'afflux habituel de festivaliers, l'ambiance est plutôt morose.

Où sont les stars ? Une Mostra sans Hollywood



2019: Brad Pitt, Meryl Streep ou Joaquin Phoenix en vedette sur le Lido. 2020: la Mostra de Venise doit se passer de stars hollywoodiennes, la faute au coronavirus, contrecarrant l'ambition du festival de devenir une rampe de lancement pour les Oscars.

Le plus ancien festival du monde, qui en 77 éditions a vu passer des légendes américaines comme Marlon Brando, Martin Scorsese ou Robert de Niro, est le premier rendez-vous cinématographique d'ampleur internationale à se tenir depuis le début de la crise sanitaire mondiale, après l'annulation du plus prestigieux d'entre eux, son concurrent direct, Cannes, en mai.

18 films sont en lice pour succéder au "Joker" de Todd Phillips, Lion d'Or 2019 avant de remporter cinq mois plus tard deux Oscars, dont celui du meilleur acteur pour Joaquin Phoenix. Parmi eux, un film français, un indien, quatre italiens... mais très peu d'américains.

Aucun grand nom d'Hollywood et seulement deux réalisatrices pour représenter les Etats-Unis. La sino-américaine Chloé Zhao, autrice du film indépendant "The Rider" et choisie par Marvel pour l'un de ses prochains opus, présentera "Nomadland" l'histoire d'une nomade des temps modernes au Nevada, incarnée par une actrice oscarisée, Frances McDormand, tandis qu'une réalisatrice plus confidentielle, la Norvégienne

Mona Fastvold, présente "The World to Come". Hors compétition, l'actrice afro-américaine Regina King passe derrière la caméra pour "One Night in Miami", qui met en scène le jeune Cassius Clay (qui deviendra Mohamed Ali) et Malcolm X, et pourrait faire parler de lui alors que la question raciale est à nouveau brûlante aux Etats-Unis. Malgré tout, le contraste est complet avec l'an dernier, où, outre "Joker", Venise avait su attirer l'odyssée spatiale de James Gray "Ad Adtra" avec Brad Pitt, ou "The Laundromat" de Steven Soderbergh. C'est dans le jury que l'on trouvera cette année une étoile d'Hollywood, l'Australienne Cate Blanchett, comme présidente.

"Quelques films spectaculaires vont manquer, bloqués par le confinement qui pèse toujours sur la programmation des sorties hollywoodiennes les plus attendues", a dû constater avant le lancement du festival son directeur artistique, Alberto Barbera, artisan de l'histoire d'amour de la Mostra avec Hollywood ces dernières années. Au prix d'une ouverture, décriée par une partie de la profession, en direction des plateformes américaines de vidéo à la demande comme Netflix.

Le pari s'était révélé payant, au point que Venise, idéalement placé comme le festival de Toronto, en septembre, dans le calendrier des festivals avant la saison des prix anglo-

saxons, était vu comme une antichambre des Oscars. Cannes se déroule en amont, et Berlin trop tard, en février.

"Gravity" et "Roma" d'Alfonso Cuarón, "La la land" de Damien Chazelle, "3 Billboards, Les Panneaux de la vengeance" de Martin McDonagh... autant de films présentés ou primés sur la lagune avant d'être oscarisés quelques mois plus tard. Mais cette année, entre les restrictions sanitaires de circulation, et les cinémas à l'arrêt pendant trois mois aux Etats-Unis, les studios américains ont la tête ailleurs.

Dans ce marasme, les plus grosses productions ont toutes été repoussées, à commencer par "Tenet" de Christopher Nolan, finalement sorti dans plus de 70 pays cette semaine, le James Bond "Mourir peut attendre", le neuvième épisode de "Fast and Furious" ou encore "Wonder Woman 1984". Les studios Disney ont quant à eux redirigé leur produit phare "Mulan" vers les plateformes, et les Oscars eux-mêmes ont été décalés de deux mois, au 25 avril.

Ironie du sort, le rival cannois, contraint à l'annulation physique et avec lequel un "geste partagé" avait un temps été évoqué, a tout de même pu accrocher des productions d'Hollywood à son tableau de chasse de l'année: le film d'animation "Soul" des studios Pixar et "The French Dispatch" de Wes Anderson figurent dans sa "sélection officielle".

Ridley Scott retourne à la science-fiction, pour le petit écran



Robots et vaisseau spatial: Ridley Scott, le réalisateur d'«Alien» et «Blade Runner» reprend ses thèmes de prédilection pour son retour au petit écran avec une série dystopique «Raised by Wolves», diffusée sur la plateforme HBO Max. Très attendue, cette série de science-fiction qui sort le 3 septembre, suit deux androïdes («Père») et («Mère») chargés d'élever des enfants humains sur une nouvelle planète après la destruction de la Terre. La dystopie futuriste aux accents bibliques est la première incursion de Ridley Scott à la télévision en tant que réalisateur depuis ses débuts à la BBC dans les années 1960. «J'ai lu le script, le script était source d'inspiration», a expliqué M.

Scott. «Je me suis dit - je ne peux pas laisser celui-là m'échapper, je dois le faire. C'était aussi simple que ça». Au coeur du scénario, écrit par Aaron Guzikowski («Prisoners», «Papillon»), se joue une guerre de religion entre athéistes et disciples du culte de Mithra, ayant provoqué l'anéantissement de l'humanité, et menaçant la paix du refuge des robots et leur survie. Coutumier des intrigues galactiques, Ridley Scott, qui a réalisé et produit les deux premiers épisodes de «Raised by Wolves», a confié à des journalistes que son plus gros défi avait été «de ne pas se répéter» et «de rendre ça différent». Il est vrai qu'il y a à peine cinq ans, le réalisateur américano-britannique filma l'acteur Matt Damon

sur la planète rouge dans «Seul sur Mars».

Esthétique léchée, costumes en latex et personnages androgynes à la David Bowie, Ridley Scott est parvenu à maintenir au goût du jour ce drame spatial selon l'acteur Abubakar Salim, qui incarne le robot «Père».

«On avait l'impression de travailler avec lui sur un nouveau projet, plutôt que sur un autre «Alien» ou un autre «Blade Runner», a souligné le comédien. «Cela faisait partie de cette évolution que signifie être un androïde ? » Est-ce qu'ils peuvent ressentir, ou ne pas ressentir...Comment cela se traduit-il, quel est notre code d'erreur ? », a-t-il ajouté.

Bouillon de culture

Matt Pokora

Si sa vie de jeune papa le tient bien occupé, Matt Pokora n'en oublie pas les causes qui lui sont chères. Le chanteur s'est engagé en faveur de la lutte contre la maladie d'Alzheimer auprès de la Fondation pour la Recherche Médicale. Un sujet qui lui tient à coeur car il a été personnellement touché par la maladie. Alors qu'il n'était qu'un adolescent, le compagnon de Christina Milian a vu son grand-père succomber à l'Alzheimer avant d'être finalement emporté par ce mal en 2009.

En 2019, Matt Pokora a une première fois voulu mettre en lumière l'Alzheimer dans le téléfilm *Le Premier oublié*, où il faisait ses débuts en tant qu'acteur. Aujourd'hui, le chanteur continue de défendre cette cause si importante pour lui en s'engageant un peu plus et, à cette occasion, le jeune papa a fait d'émouvantes confidences sur la maladie de son grand-père lors d'un entretien avec Brut.

«Quand j'ai appris pour l'Alzheimer de mon grand-père, je devais avoir peut-être 9-10 ans et, à ce moment-là, je ne me rends pas compte des ravages que peut faire l'Alzheimer. Je me dis 'Il va juste oublier certaines choses', et puis en fait, avec les années, en grandissant, je vois qu'on lui enlève sa voiture, je vois que ce n'est pas juste des mots qu'il oublie ou où il a rangé ses clés» se souvient ému M Pokora. «Il commence à oublier des personnes, des prénoms, ce qu'il a fait il y a 5 minutes, puis après ça empire et il y a aussi des moments de démence. C'est dur pour l'entourage».



Angelina Jolie rembarée par un juge

Tandis que Brad Pitt profite de ses vacances dans le Sud de la France avec sa nouvelle petite amie, son ex-femme Angelina Jolie continue de jouer les prolongations avec leur divorce. Si les relations se sont améliorées entre elles, les deux stars continuent malgré tout de négocier les termes de leur divorce par avocats interposés. Il y a une semaine, l'actrice de 45 ans a demandé à ce que le juge en charge de l'affaire ne le soit plus, par souci d'impartialité. L'homme en question, un certain John W. Ouderkirk, serait lié professionnellement à l'un des avocats de Brad Pitt.

Comme l'a rapporté *Entertainment Tonight* le 26 août 2020, le juge a déclaré dans un document officiel n'avoir aucun préjugé ou parti pris personnel concernant l'avocat d'une partie ou de toute autre personne participant à cette affaire. Il nie également, sous peine de parjure, avoir omis de divulguer de multiples relations professionnelles, commerciales et financières, créées et en cours au cours de cette affaire, avec les avocats des défenseurs et leurs cabinets dans lesquels le juge Ouderkirk a été rémunéré à titre privé, a déclaré John W. Ouderkirk. «Je continuerai à envisager d'accepter d'autres affaires, car de nouvelles affaires peuvent se présenter de temps à autre pendant que l'affaire

Jolie/Pitt est encore en cours. Ces autres affaires pourraient impliquer des parties, des cabinets d'avocats et/ou des témoins impliqués dans l'affaire Jolie/Pitt», déclare-t-il encore dans les documents.

Auprès du magazine *Us Weekly*, Samantha Bley DeJean, l'avocate d'Angelina Jolie, avait justifié la démarche de sa cliente suspicieuse : «Tout ce que ma cliente demande, c'est un procès équitable basé sur des faits, sans traitement de faveur accordé à l'une ou l'autre des parties. La seule façon pour que tout le monde ait confiance en ce processus, c'est que toutes les personnes impliquées soient transparentes.»

Voilà maintenant quatre ans que Brad Pitt et Angelina Jolie ont annoncé leur divorce, après onze ans de relation. Les deux acteurs se sont rapidement opposés sur les termes de la garde partagée de leurs six enfants : Maddox (19 ans), Pax (16 ans), Zahara (15 ans), Shiloh (14 ans) et les jumeaux Knox et Vivienne (12 ans). Bien que le divorce ne soit toujours pas finalisé, les ex-amants ont malgré tout enterré la hache de guerre ces dernières semaines, au point que Brad Pitt a passé du temps chez son ex-femme à Los Angeles.



Le seuil des 25 millions de cas franchi *Record mondial d'infections quotidiennes en Inde*

Le nombre de contaminations par le coronavirus dans le monde a franchi dimanche la barre des 25 millions, l'Inde enregistrant un nouveau record mondial d'infections en 24 heures, sur fond de renforcement des restrictions à travers le monde pour tenter d'endiguer la pandémie. Depuis juillet, environ un million de nouvelles infections sont détectées mondialement tous les quatre jours, selon un décompte de l'AFP. Et le bilan mondial des victimes établi par l'AFP à partir de sources officielles s'établit désormais à plus de 842.000 morts depuis fin décembre.

Après avoir été frappée la première par la pandémie de Covid-19, l'Asie est de nouveau la région du monde qui a recensé le plus de nouveaux cas sur les sept derniers jours (570.819), dont plus de 8 sur 10 en Inde seule. Dimanche, le deuxième pays le plus peuplé de la planète avec 1,3 milliard d'habitants, a annoncé avoir enregistré 78.761 cas en 24 heures, un record mondial. La pandémie, qui a frappé de plein fouet les grandes villes comme Bombay ou New Delhi, touche désormais des villes moins importantes et les campagnes.

Ces chiffres ont été annoncés au lendemain d'un nouvel assouplissement par le gouvernement des restrictions en vigueur depuis mars contre l'épidémie, en vue de relancer son économie frappée par la crise sanitaire qui a fait perdre leur emploi à des millions d'Indiens.

A l'inverse, de nombreux pays confrontés à une résurgence de la maladie et à de nouveaux foyers de contamination, renforcent les mesures, entraînant en Europe des protestations, particulièrement en Allemagne.

A Londres, un millier de manifestants se sont rassemblés à Trafalgar Square et ont réclamé "la fin de la tyrannie médicale", pendant qu'à Paris, 200 à 300 personnes ont protesté contre le port du masque, désormais obligatoire dans toute la capitale française.



La France a annoncé samedi une baisse des contaminations quotidiennes, après trois jours de progression. Même certains pays ayant largement contrôlé la progression de la pandémie renforcent leurs mesures face à la résurgence de foyers, comme la Corée du Sud, où les restrictions seront durcies dans la région du Grand Séoul, où vit la moitié de la population.

Contrairement à l'Europe et à l'Asie, où les courbes de contaminations et de décès ont augmenté rapidement avant de chuter à l'issue de plusieurs semaines de confinement, le Brésil semble bloqué depuis trois mois dans un interminable plateau, avec environ 1.000 décès quotidiens en moyenne. Six mois après avoir recensé son premier cas de Covid-19, le pays de 212 millions

d'habitants, deuxième nation la plus touchée au monde par la pandémie derrière les Etats-Unis, a franchi la barre des 120.000 morts.

Chez le voisin argentin, le rythme de la progression du nombre de nouveaux cas a explosé ces sept derniers jours (+35%) et le pays a dépassé samedi la barre des 400.000 contaminations.

Aux Etats-Unis, pays le plus contaminé (près de 6 millions de cas) et le plus endeuillé au monde (près de 182.000 morts), la rentrée scolaire s'annonce largement virtuelle en raison de l'épidémie et de nombreux parents américains, qui en ont les moyens, misent sur un apprentissage au format "capsule" pour leurs enfants.

Ces "capsules" ("pods", en anglais) qui

se développent un peu partout à travers le pays sont constituées de petits groupes d'enfants, souvent du même quartier, qui se réunissent dans les maisons des uns et des autres pour travailler avec un enseignant ou un tuteur qui est souvent présent physiquement, mais peut aussi intervenir par internet.

L'US Open de tennis débutera lundi dans une bulle sanitaire drastique qui a découragé de nombreux joueurs.

La Mostra de Venise, premier rendez-vous cinématographique d'ampleur internationale depuis le début de la crise sanitaire mondiale, après l'annulation du prestigieux Festival de Cannes, en mai, s'ouvrira mercredi, lui aussi en l'absence de nombreuses stars.

En Espagne, le revenu minimum vital en panne



Près de trois mois après sa création en urgence en Espagne pour faire face à l'explosion de la pauvreté entraînée par la pandémie, le revenu minimum vital est au point mort et l'administration est débordée par l'avalanche de demandes. Cette aide était une promesse du gouvernement de gauche composé des socialistes de Pedro Sanchez et de la gauche radicale de Podemos.

Mais la pandémie de Covid-19, qui a durement endeuillé l'Espagne et dévasté son économie, a précipité son approbation fin mai, avant même la fin du déconfinement, pour en faire un filet de sécurité pour les plus précaires, alors que les files s'allongeaient devant les banques alimentaires. La mesure devrait coûter trois milliards

d'euros par an selon le gouvernement.

Officiellement, sur les 750.000 premières demandes reçues, 143.000 (19%) ont été analysées et 80.000 approuvées depuis le 15 juin, date de début du dépôt des dossiers, selon un communiqué du ministère de la Sécurité sociale diffusé le 20 août. Mais le principal syndicat de fonctionnaires, le CSIF, fait une lecture bien plus pessimiste de la situation: "Près de 99% des demandes n'ont pas été traitées", affirme à l'AFP son porte-parole José Manuel Molina. Selon lui, les fonctionnaires de la Sécurité sociale n'ont réellement réussi à analyser que 6.000 dossiers, tandis que 74.000 foyers qui touchaient déjà des allocations familiales ont été déclarés bénéficiaires d'office.

Ces familles ont déjà reçu deux versements de l'aide, plafonnée à un maximum de 1.015 euros mensuels par foyer, selon le ministère de la Sécurité sociale. Mais pour des centaines de milliers d'autres, l'attente est angoissante. "Nous avons envoyé la demande le 26 juin, et depuis je n'ai aucun retour (...). Cela fait déjà deux mois d'attente, alors qu'en théorie c'était une mesure prise pour que personne ne se retrouve à la rue", témoigne Marta Sanchez, 42 ans. Mère de deux jeunes enfants, cette habitante de Séville (sud) doit pour la première fois recourir à la Croix-Rouge pour les nourrir, après avoir perdu son emploi de téléopératrice pendant le confinement, tandis que son mari, chauffeur de VTC, était lui aussi licencié.

Tollé en Allemagne face à la radicalisation du mouvement "anti-corona"

Plusieurs dirigeants allemands ont dénoncé dimanche une "atteinte à la démocratie" après une tentative de prise d'assaut du Parlement national lors d'une manifestation "anti-corona" qui a marqué une nouvelle étape dans la radicalisation du mouvement. Les images samedi soir montrant plusieurs centaines de protestataires forcer un barrage de police pour monter sur les marches du célèbre bâtiment du Reichstag à Berlin, où siègent les députés, et tenter d'y pénétrer, ont créé une onde de choc en Allemagne.

Cet incident a été le point d'orgue d'une manifestation d'"anti-masques" qui a rassemblé près de 40.000 personnes protestant contre les restrictions liées à la pandémie de Covid-19 et s'est soldée par environ 300 interpellations lors d'échauffourées avec la police.

Le président allemand Frank-Walter Steinmeier s'est élevé contre une "attaque insupportable visant le coeur de notre démocratie". Il a dénoncé "les outrances d'extrême droite" ainsi que les "drapeaux du Reich" allemand aux couleurs noire, blanche et rouge brandis par les manifestants en souvenir de l'Empire ayant disparu en 1919 après la Première Guerre mondiale. "Nous n'accepterons jamais cela", a ajouté M. Steinmeier, considéré comme la caution morale du pays.

La ministre de la Justice, Christina Lambrecht, a appelé elle à "se défendre contre ces ennemis de notre démocratie", alors qu'un débat est lancé sur l'opportunité de continuer à autoriser ce type de manifestations. "L'image insupportable de néonazis devant le Reichstag (...) ne peut pas se répéter", a-t-elle dit au groupe de presse régionale Funke, tandis que son collègue de l'Intérieur Horst Seehofer a parlé d'un dérapage "inacceptable" visant le "centre symbolique de notre démocratie".

Les manifestants ont été empêchés de justesse samedi soir de pénétrer dans l'enceinte du bâtiment par les forces de l'ordre, qui ont utilisé des sprays pour disperser la foule et interpellé plusieurs personnes. La police a paru un moment débordée, avec seulement une poignée d'agents



tentant de bloquer la foule.

Le Reichstag, où se réunissent les députés allemands en session plénière, a une forte charge symbolique en Allemagne. Le bâtiment et sa célèbre coupole avaient été incendiés en 1933 par les nazis, dans un acte perçu comme destiné à mettre à genoux ce qui restait de la démocratie allemande de l'entre-deux-guerres.

La municipalité de Berlin avait tenté d'interdire le rassemblement de samedi, en arguant de l'impossibilité de faire respecter les distances de sécurité et gestes barrière, vu le nombre de personnes annoncées et leur détermination. Mais la justice, saisie par les organisateurs, a finalement autorisé la manifestation. Les personnes inter-

pellées l'ont été devant le Reichstag mais aussi l'ambassade de Russie, non loin de là en plein centre-ville, où les protestataires ont jeté bouteilles et pierres sur les forces de l'ordre.

Les protestataires s'étaient réunis pour dénoncer les mesures imposées en raison de la pandémie de nouveau coronavirus, comme le port du masque ou les distances de sécurité à respecter, qu'ils perçoivent comme une atteinte à leurs libertés. Plusieurs autres rassemblements similaires, mais moins importants, ont eu lieu en Europe, en Grande-Bretagne, en France ou en Autriche.

Celui de Berlin est intervenu deux jours après l'annonce par le gouvernement d'Angela Merkel

de nouvelles restrictions face à la recrudescence observée des infections. La foule était comme souvent dans ce type de rassemblements hétéroclite composée de militants anti-vaccin, de complotistes, de citoyens authentiquement préoccupés par les restrictions liées à la pandémie mais aussi, et de plus en plus selon les autorités, de sympathisants d'extrême droite. "Il faut stopper le virus brun!", titre dimanche Bild, journal le plus lu d'Allemagne. "Voir des drapeaux de l'Empire devant le Parlement est une honte", a tweeté le ministre des Affaires étrangères, Heiko Maas. Si le droit de manifester doit être défendu, "personne ne devrait aller jusqu'à défilier derrière les extrémistes de droite", a-t-il ajouté.

Des manifestants antiracistes déboulonnent une statue à Montréal



Une statue d'un ancien Premier ministre canadien accusé d'avoir mis en oeuvre une politique d'assimilation forcée des populations autochtones a été déboulonnée samedi à Montréal lors d'une manifestation antiraciste, a-t-on appris de source policière. La statue de bronze du premier

Premier ministre canadien John A. Macdonald, régulièrement vandalisée ces dernières années, gisait en fin d'après-midi à quelques mètres de son piédestal, selon un journaliste de l'AFP sur place. La tête s'est détachée dans la chute et a roulé quelques mètres plus loin.

La statue, qui trônait sur la Place du Canada

depuis 1895, a été déboulonnée par un petit groupe en milieu d'après-midi lors d'une manifestation de quelques centaines de personnes en faveur d'une réduction du financement de la police. Des images du déboulonnement, salué par les cris des manifestants, ont été diffusées sur les réseaux sociaux.

La police a immédiatement ordonné la dispersion de la manifestation, organisée à l'appel d'un collectif de défense des personnes noires et autochtones. Elle n'a procédé à aucune arrestation, a précisé une porte-parole jointe par l'AFP.

Plusieurs organisateurs cités par les médias locaux ont toutefois affirmé que ce déboulonnement les avait pris par surprise. Le gouvernement de John A. Macdonald, qui a dirigé le pays à la fin du XIXe siècle, est accusé d'avoir cherché à assimiler les peuples autochtones en les enrôlant de force dans des pensionnats où la pratique de leurs langues était interdite. Cette politique a été qualifiée de "génocide culturel" par une commission d'enquête en 2015. La maire de Montréal, Valérie Plante, a condamné ces "actes de vandalisme".

"De tels gestes ne peuvent être acceptés ni

tolérés", a-t-elle déclaré dans un communiqué. "Nous savons que certains monuments historiques, ici comme ailleurs, sont au coeur de débats émotifs. Je réitère que je privilégie de les mettre en contexte plutôt que de simplement les retirer". Même indignation du Premier ministre du Québec, François Legault. "Quoi que l'on puisse penser de John A. Macdonald, détruire un monument ainsi est inacceptable", a-t-il réagi sur Twitter. "Il faut combattre le racisme, mais saccager des pans de notre histoire n'est pas la solution. Le vandalisme n'a pas sa place dans notre démocratie et la statue doit être restaurée". Les statues à l'effigie de Macdonald, l'un des pères fondateurs du Canada moderne, font l'objet de polémiques dans plusieurs villes du pays. En 2018, un monument le représentant avait été retiré de l'hôtel de ville de Victoria, en Colombie-Britannique, rappelle Radio Canada.

Dans la foulée de la mort de l'Afro-Américain George Floyd aux mains de la police de Minneapolis fin mai, plusieurs dizaines de milliers de personnes avaient signé une pétition demandant le retrait de la statue de Macdonald à Montréal.

Mots flechés

Par Abou Salma

JeuX & Loisirs

ENTRETIEN PARTICULIER	PRONOM CHOISIS		UN ALLEMAND	TROMPÉ CRI	MORCEAU D'EBÈNE	TROLL	HABITUÉ AUX SAÏNS DE FOLLE
ENJEU			PÈRE DE SEM			SYMBOLE DE L'ARGENT	
GRAND ARBRE	A LA MODE MINCIR		GRAVITA SODIUM				
			GRECQUE		DANS LE VENT	FEMME DE FELL	TÊTE D'ENFANT
AMAS			POINT DE VUE FIGE			QUARTIER D'ALGER	
		QUARTIER DE CAEN	GRANDE ÉCOLE			FIN DE PARTIE PRONOM	
BLÉ ROUMAIN FOYER	OISEAU EMBUSQUÉS				POSSÉSSIF		ÉCHANTILLONS
			SAISON	COIFFURE MILITAIRE	OPPOSÉ À OULT		PAIE
FORME D'AVOIR		LEVANT			DESSUS DE TABLE	ANNONCE UNE SUITE	POSSÉSSIF
EN PRIME		SUJET DE ROMAN RAYON				PORTE-PAROLE ALUMINIUM	
		FOULIE EN ALIGE			EXPOSÉ À LA MODE		
BISMUTH TRANSP. IRA			PRÊT À ÊTRE MONTÉ			MAUVAIS CHOLESTÉROL	
SEIN PROTECTEUR					ARTÈRES		

Solution mots flechés d'hier

DES	S	A	R	M	A	N	T	I	D
F	A	N	T	A	I	S	I	S	T
I	F	A	D	E	A	L	E	R	
E	N	C	O	R	E	F	A	O	
R	I	O	T	E	R	F	L	A	G
V	A	N	T	G	E	O	D	E	
E	I	D	E	R	U	M	I	R	
A	S	S	A	G	I	E	S	P	
C	O	B	E	S	I	T	E		
E	I	M	U	E	N	R	U	T	
E	N	R	A	G	E	R	C	A	S
T	E	T	R	A	P	A	C	E	S

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benarbia

Secrétaire général de la Rédaction
Ahmed Saïdi

Rédaction
Mohamed Bouarab
Hassan Bentaleb
Alain Bouitry
Mourad Tabet
Wafaa Mejdoubi
Mehdi Ouassat
Chady Chaabi

Responsable des ressources humaines
Atika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzafir

Service technique
Khadija Sabi (Responsable)
Meryem Warrach
Myriem Rehane
Khadija Halafi
Hafid Bouzarouata
Mariama Farki
Elkandoussi Elmardi

Révision
Abdelmoumeïn Warrach

Secrétariat
Asmaa Tabaa

Photographe
Ahmed Laaraki

Documentation
Nadia Ghazali

Correspondants
Ahmadou El Katab (Laïyoune)
Abdelali khallad (Essaouira)

Collaborateurs
Chouab Sahnoun
Khalil Benmouya

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir Abdelkader
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

Site web:
www.libe.ma

E-mail:
Libération@libe.ma

Téléphone:
0522 61.94.04
0522 62.32.32

Fax de la rédaction:
0522 62.09.72

Service annonces et publicité
E-mail: annoncesliberation@libe.ma

Youssef El Gahs
Mouna El Youssoufi
Loubna Baghdadadi
Latifa Mounib
Rkia Ait Dahman
Siham Zaiter
Fadwa Choukri

44, Avenue des E.A.R
3ème Etage - Casablanca
Tél: 0522 31.00.62
Fax: 0522 31.28.10

Imprimerie
Les Editions Maghrebines

Distribution
SAPRESS
Dossier de PRESSE 130/64

Journal Libération
Libération Maroc

2017
www.ojd.ma

Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2			■					■		
3						■				
4										■
5			■		■				■	
6							■			
7						■				■
8				■						
9									■	
10							■			

HORIZONTALEMENT

- 1- Notable
- 2- Personnel Risquer Métal
- 3- Bande de chiens Intente
- 4- Impérial
- 5- Sodium Plan d'eau
- 6- Antivol Baie jaune
- 7- Dégénérée - Œuvre de Lénine
- 8- Géant de l'informatique Aller entre pas et galop
- 9- Il fait le coude
- 10- Précises - Un à qui respecte est dû

VERTICALEMENT

- 1- Empire
- 2- Unique
- 3- Tête de liste Vieux casque
- 4- Fameux - En pacte
- 5- Sire brouillé Longueur
- 6- Règle Esprit Très court
- 7- Espace sablé - Refus
- 8- Adjoints de réalisateur
- 9- Erucite Manche
- 10- Époque - Petit cube - Porte grain

Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	D	I	F	F	E	R	E	N	C	E
2	E	C	O	U	T	E	■	O	L	T
3	S	A	I	T	■	M	A	T	A	I
4	I	R	■	S	A	I	S	O	N	S
5	N	E	T	■	O	S	E	R	■	I
6	V	■	P	A	R	■	R	I	T	E
7	O	N	■	G	I	R	I	E	S	■
8	L	I	E	N	S	■	E	T	A	T
9	T	■	M	U	T	I	N	E	R	A
10	E	S	■	S	E	N	S	■	S	S

Grilles de sudoku

Facile

		3		5					
4				3	9				1
6						3	9	8	
8		2	9					6	
5		6	1		4	8		3	
	1				5	4		9	
3	6	7							4
9				7	1				2
					3		8		

Moyen

		9	1	5				7	
3	7	4			9			8	
4							7	6	
7		3		1			5		9
		1	6						4
	2		5				4	1	7
	4			7	1	2			

Difficile

				1			8	7	
	2		9						
	7	6		5		1			
3			5			2	4		
				4					
	5	7			6			3	
		5		6		4	3		
					9		6		
6	4			2					

Expert

7				4				8	
		6			9				
5	4			7					
						2	1		8
				1	6	3			
9	2	5							
				5			9	3	
		4				5			
	8			3					1

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

2	3	4	6	9	8	5	7	1	
1	8	7	4	5	3	2	6	9	
9	5	6	1	2	7	4	3	8	
6	9	8	2	1	5	3	4	7	
4	7	1	3	8	6	9	2	5	
5	2	3	9	7	4	1	8	6	
3	4	5	8	6	9	7	1	2	
7	6	2	5	3	1	8	9	4	
8	1	9	7	4	2	6	5	3	

Moyen

2	7	8	5	9	6	3	1	4	
6	3	5	1	2	4	9	8	7	
9	4	1	7	3	8	5	2	6	
8	1	7	6	4	9	2	5	3	
4	9	2	3	5	7	1	6	8	
5	6	3	2	8	1	4	7	9	
7	5	6	4	1	3	8	9	2	
3	2	9	8	7	5	6	4	1	
1	8	4	9	6	2	7	3	5	

Difficile

2	7	8	4	6	3	1	5	9	
6	9	3	2	5	1	7	4	8	
4	1	5	8	9	7	6	2	3	
7	4	9	6	1	8	2	3	5	
8	3	2	5	7	4	9	6	1	
5	6	1	3	2	9	4	8	7	
1	5	4	9	3	6	8	7	2	
9	2	6	7	8	5	3	1	4	
3	8	7	1	4	2	5	9	6	

Expert

4	7	6	8	9	5	1	2	3	
9	5	1	4	2	3	7	8	6	
3	2	8	1	6	7	9	5	4	
7	1	3	5	4	6	8	9	2	
2	4	5	7	8	9	3	6	1	
6	8	9	2	3	1	4	7	5	
8	6	7	3	1	2	5	4	9	
1	9	4	6	5	8	2	3	7	
5	3	2	9	7	4	6	1	8	

Le Trump show



Dans l'histoire politique des États-Unis, les conventions républicaines et démocrates ont été l'occasion de valoriser les grands accomplissements des partis, mettre de l'avant leur plateforme électorale, présenter une vision d'avenir et promouvoir leur ticket pour conquérir la Maison-Blanche.

Après les démocrates la semaine dernière, c'est maintenant au tour des républicains de tenir leur grand rassemblement dans un format en partie virtuel.

L'approche y est différente, puisque le président Trump occupe le haut du pavé tous les jours, sans oublier que le site de la Maison-Blanche est mis à profit pour tenir quelques événements partisans. Une première qui suscite la critique, car on utilise une institution de l'État à des fins partisanes.

Comme ce fut le cas pour les démocrates, une série de personnalités viennent tour à tour vanter les accomplissements de Donald Trump. La famille immédiate du président y joue aussi un rôle de premier plan.

Fait à noter, cependant : le seul ancien président républicain toujours vivant, George W. Bush, ne prend pas part au rassemblement. La fête républicaine est d'ailleurs loin de présenter une brochette de vedettes comme ce fut le cas la semaine dernière chez les démocrates avec les Obama, les Clinton, les Carter, l'ancien gouverneur de l'Ohio John Kasich et le général Colin Powell.

Depuis lundi, tout tourne autour de Donald Trump. Autant Joe Biden et les démocrates souhaitent faire de cette élection un référendum sur Trump et sa performance, autant ce dernier veut en faire un choix entre lui et Biden.

Pour réussir, Trump et ses acolytes, dont le vice-président Mike Pence, ne cessent de faire état de la bonne situation économique pré-pandémie et de l'éventuelle reprise en rappelant les gains récents en matière d'emplois et la performance robuste des marchés boursiers. Trump se vante aussi de sa « saine » gestion de la pandémie même si tous

les sondages sont unanimes à dire le contraire.

Trump se présente également comme le président de la loi et de l'ordre. Pour appuyer ses arguments, il souligne à répétition la hausse récente de la criminalité aux États-Unis et la tenue de manifestations violentes dans certaines villes dirigées par des maires et des mairesses démocrates.

Pendant leurs discours, différents intervenants républicains brandissent également le spectre de l'emprise de la gauche radicale sur le tandem Biden-Harris. Bref, Trump se décrit comme étant le seul à pouvoir assurer un avenir prospère et pacifique aux Américains. Sa défaite aux mains de Joe Biden représenterait selon lui le chaos et la fin de la démocratie en Amérique.

La bonne stratégie ?

Les adeptes de la politique se demanderont si c'est la bonne stratégie, pendant la convention, de tout axer sur la personne et les propos du président Trump et de reléguer le parti au second rang. Il faut garder à l'esprit que les républicains contrôlent toujours le Sénat de même que plusieurs États clés, en vue des élections de novembre, comme la Floride et l'Ohio. C'est donc que la «marque républicaine» exerce encore un certain attrait auprès des électeurs.

Les républicains et le conservatisme

Ce parti créé en 1854 a donné aux États-Unis son tout premier président élu sous son enseigne en la personne d'Abraham Lincoln. Ce dernier a dirigé le pays lors de la guerre civile de 1861-1865. Sa victoire marquante au terme de ce conflit a mené à rien de moins que l'abolition de l'esclavage. Ce pour quoi certains républicains encore aujourd'hui identifient leur parti comme étant celui de Lincoln.

Mais au fil du temps, le Grand Old Party (appellation historique du Parti ré-

publicain) en est venu à s'associer davantage à l'idéologie conservatrice en matière d'économie, de fiscalité, de questions raciales, de valeurs sociales (en appui au programme du mouvement évangéliste) et des affaires étrangères. Il est aussi devenu le grand défenseur du droit de porter une arme à feu (le deuxième amendement de la Constitution américaine).

L'accent a été mis sur les libertés individuelles et un gouvernement le moins interventionniste possible.

A partir des années Reagan (1980-1988), le Parti républicain a cristallisé davantage sa pensée conservatrice. On n'a qu'à penser à la lutte contre le déficit et aux baisses d'impôts des années 90 sans oublier l'émergence du Tea Party (mouvement populiste ultraconservateur) pour s'opposer au programme progressiste d'Obama à partir de 2008.

Aujourd'hui, pour perpétuer leur vision en matière sociale, les républicains privilégient entre autres la nomination de juges à la pensée conservatrice au sein des différents tribunaux.

Finalement, sur la question raciale – et non la moindre –, le parti s'est graduellement rangé vers une moins grande ouverture et une moins grande tolérance envers la minorité afro-américaine. Bref, un parti loin de celui d'Abraham Lincoln...

C'est donc de ce parti que Donald Trump a hérité en 2016.

Trump en continuité

L'arrivée de l'homme d'affaires amateur de télé-réalité chez les républicains en 2015 ne fut pas considérée, c'est le moins que l'on puisse dire, comme étant dans la mouvance de la tradition républicaine. Trump semblait peu sensible aux questions touchant la justice raciale et remettait en cause les accords commerciaux internationaux négociés par ses prédécesseurs.

Il a aussi ravi l'investiture à plusieurs candidats de l'establishment tels Jeb Bush, Ted Cruz, Marco Rubio et John Kasich.

Son discours populiste à saveur nationaliste, protectionniste et isolationniste contrastait avec la pensée traditionnelle des républicains.

Cela étant dit, quatre ans après son élection, force est d'admettre que Donald Trump a rempli ses promesses en matière de réforme fiscale et au chapitre de la nomination de juges conservateurs à la Cour suprême. Sous sa gouverne, deux juges très empreints de cette idéologie, Neil Gorsuch et Brett Kavanaugh, ont été nommés à la Cour suprême.

Trump a aussi réussi à négocier une nouvelle entente de libre-échange avec le Canada et le Mexique tout en obtenant des concessions largement appuyées par son parti. Certains détracteurs concluront que le Parti républicain sous Donald Trump s'est transformé, le discours étant plus polarisant et la façon de faire, plus conflictuelle. Malgré cela, Trump demeure davantage en phase avec l'orthodoxie conservatrice de son parti que l'inverse. Et en ce sens, il s'inscrit dans la continuité.

Reste que cette convention républicaine est d'abord et avant tout le «Trump show». Sa vision d'avenir se limite à un retour à l'Amérique pré-pandémie.

Visiblement, les républicains ne sont pas en train de se préparer à l'après-Trump. Pourtant, peu importe les résultats du 3 novembre, le Parti aura un nouveau chef en 2024. Il y a lieu de se demander où est la relève.

Un futur leader devra faire face à de nouveaux défis : composer avec la diversité changeante de l'électorat, la modernisation nécessaire de la pensée conservatrice dans un contexte post-Covid et la définition du leadership américain international en compétition avec une Russie et une Chine plus agressives.

Le Parti républicain, en choisissant cette semaine de se livrer à un « Trump show », aura-t-il raté l'occasion de mettre la table pour faire face à ses grands défis ?

Par John Parisella

Professeur invité au Cerium, ancien délégué général du Québec (New York et Washington) et conseiller spécial chez National

Akinwumi Adesina, *un banquier actif mais à l'image ternie*

Portrait



Fils de paysan pauvre devenu super-banquier de l'Afrique, le Nigérian Akinwumi Adesina, 60 ans, réélu jeudi président de la Banque africaine de développement (BAD), a vu son image presque parfaite considérablement ternie par des accusations de mauvaise gestion dont il a finalement été blanchi après un feuilleton médiatique et diplomatique déstabilisant.

Charismatique, réputé beau parleur, anglophone mais parfaitement à l'aise en français, cet excellent communicateur toujours habillé de costumes et noeuds papillon a donné une visibilité internationale à l'institution panafricaine de développement fondée en 1964, attirant les capitaux et multipliant les annonces de financements de projets sur le continent.

Jusqu'aux accusations, tout était parfait.

La success story commence le 6 février 1960 dans une famille de fermiers de l'Etat d'Ogun (sud-ouest du Nigeria).

Diplômé d'une licence en écono-

mie agricole à l'Université d'Ife (sud-ouest du Nigeria), puis d'un doctorat de la prestigieuse université Purdue aux Etats-Unis en 1988, il occupe des fonctions d'économiste dans des institutions agricoles internationales, collabore à la Fondation Rockefeller, puis devient l'un des dirigeants de l'Alliance pour la révolution verte en Afrique (Agra).

En 2011, c'est la consécration politique dans son pays: il est nommé ministre de l'Agriculture. Son action pour développer le secteur agricole sera largement saluée, jusqu'à lui valoir une renommée médiatique internationale: il est élu "personnalité africaine de l'année" par le magazine Forbes en 2013.

En 2015, il s'empare à l'issue d'un intense lobbying de la présidence de la BAD, une des cinq grandes banques multilatérales de développement, succédant au Rwandais Donald Kaberuka.

Avec le soutien de l'Union africaine (UA) et de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), sa réélection

pour un second mandat semblait assurée jusqu'à il y a six mois. Avant que n'éclate le scandale.

Dans un rapport détaillé, des lanceurs d'alerte lui reprochent alors son favoritisme dans des nominations de hauts responsables, en particulier de compatriotes nigériens. Il est aussi accusé d'avoir nommé ou promu des personnes soupçonnées ou reconnues coupables de corruption, ou de leur avoir accordé de confortables indemnités de départ sans les sanctionner.

Adesina use alors de son lyrisme habituel, pour défendre son "honneur" et son "intégrité", convoquant la mémoire de ses "héros" Nelson Mandela, Koffi Annan et Martin Luther King.

"La personnalité d'Akinwumi Adesina est inédite", juge un économiste ivoirien. "Il est exubérant, sans doute trop visible pour le monde feutré de la banque, jusqu'à donner une impression d'arrogance, de tout se permettre".

Il s'en est sorti avec sa réélection mais à l'intérieur de la BAD, à Abid-

jan où elle siège, les langues se sont déliées.

Sous couvert de l'anonymat, des employés lui reprochent de diriger par la "terreur", ce qui a entraîné une hémorragie de cadres depuis son arrivée.

"Il s'est fait beaucoup d'ennemis en tentant de réformer la banque, il a notamment beaucoup favorisé les anglophones par rapport aux francophones", nuance l'économiste ivoirien.

Des cadres l'accusent aussi de communiquer plus que d'agir, et d'embellir son bilan.

D'autres craignent désormais qu'avec sa réélection qui lui "donne à nouveau les coudées franches", il se lance dans une "chasse aux sorcières".

Mercredi, à l'opposé de son image récente, il disait au conseil des gouverneurs se présenter "avec humilité (..) un sens aigu du devoir et de l'engagement. Je le fais pour servir l'Afrique et notre Banque".

OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE) Branche Eau DIRECTION REGIONALE DRĀĀ TAFILALET AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°59/DRD/CA/AMD/1/2020

Gestion de la STEP et des stations de pompage d'assainissement liquide au centre de Klāa M'Gouna (province Tinghir) La Direction Régionale DRĀĀ TAFILALET de l'ONEE-Branche Eau, sise à Meknès lance l'appel d'offres relatif à La Gestion de la STEP et des stations de pompage d'assainissement liquide au centre de Klāa M'Gouna (province Tinghir). Cette consultation est ouverte uniquement aux petites et moyennes entreprises nationales telles que définies par l'article n°1 de la loi n°53-00 formant charte de la petite et moyenne entreprise. - Estimation : 150000,00 DH TTC - Caution provisoire : 3 000,00 DH Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation. Le dossier d'appel d'offres

est consultable et téléchargeable sur le portail des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma/>. Les dossiers de consultation peuvent être retirés aux adresses suivantes : - Bureau d'ordre de la Direction Régionale Drāa Tafilalet : 20, Rue Antsirabe - Meknès - Tél. : (05)35520508 - Fax : (05)35524195 Ledossier d'appel d'offres est remis gratuitement aux candidats. En cas d'envoi du dossier de consultation par la poste à un candidat, sur sa demande écrite et à ses frais, l'ONEE-Branche Eau n'est pas responsable d'un quelconque problème lié à la réception du dossier par le destinataire. Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être : - Soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale DRĀĀ TAFILALET de l'ONEE-Branche Eau, sise à 20, Rue Antsirabe BP 54 V.N Meknès avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis. - Soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de

réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale DRĀĀ TAFILALET de l'ONEE-Branche Eau, sise à 20, Rue Antsirabe BP 54 V.N Meknès avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis. - soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance à Huis-clos d'ouverture des plis. L'ouverture à Huis-closdes plis aura lieu le Mercredi 30/09/2020 à 10 :00 à la Direction Régionale DRĀĀ TAFILALET de l'ONEE-Branche Eau, sise à 20, Rue Antsirabe BP 54 V.N Meknès Les demandes d'éclaircissement peuvent être formulées sur le portail des marchés publics, par E-mail. Pour toute demande d'éclaircissement, renseignement ou réclamation concernant le présent appel d'offres ou les documents y afférents prière de contacter le service achat projets Eau potable de la Direction Régionale DRĀĀ TAFILALET de l'ONEE-Branche Eau - Adresse : 20, Rue Antsirabe BP 54 V.N Meknès - Tél : (05)35520508 - Fax : 0535524195 Le règlement des achats de l'ONEE et les cahiers généraux sont consultables et té-

léchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE-Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma> (Espace entreprise - rubrique Achats)

N°6771/PC

OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE) Branche Eau DIRECTION REGIONALE DRĀĀ TAFILALET AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

N° 58/DRD/CA/D/2020 Etablissement des dossiers techniques cadastraux pour la régularisation des terrains ONEE-BO au niveau des provinces Midelt et Errachidia. La Direction Régionale DRĀĀ TAFILALET de l'ONEE-Branche Eau, sise à Meknès lance l'appel d'offres relatif à L'Etablissement des dossiers techniques cadastraux pour la régularisation des terrains ONEE-BO au niveau des provinces Midelt et Errachidia. Cette consultation est ouverte uniquement aux petites et moyennes entreprises nationales telles que définies par l'article n°1 de la loi n°53-00 formant charte de la petite et moyenne entreprise. - Estimation : 150000,00 DH TTC - Caution provisoire : 3 000,00 DH Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation. Le dossier d'appel d'offres est consultable et téléchargeable sur le portail des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma/>. Les dossiers de consultation peuvent être retirés aux adresses suivantes : - Bureau d'ordre de la Direction Régionale Drāa Tafilalet : 20, Rue Antsirabe - Meknès - Tél. : (05)35520508 - Fax : (05)35524195 Ledossier d'appel d'offres est remis gratuitement aux candidats. En cas d'envoi du dossier de consultation par la poste à un candidat, sur sa demande écrite et à ses frais, l'ONEE-Branche Eau n'est pas responsable d'un quelconque problème lié à la réception du dossier par le

destinataire. Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

- Soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale DRĀĀ TAFILALET de l'ONEE-Branche Eau, sise à 20, Rue Antsirabe BP 54 V.N Meknès avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis. - Soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale DRĀĀ TAFILALET de l'ONEE-Branche Eau, sise à 20, Rue Antsirabe BP 54 V.N Meknès avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.

- soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance à Huis-clos d'ouverture des plis. L'ouverture à Huis-closdes plis aura lieu le Mercredi 30/09/2020 à 10 :00 à la Direction Régionale DRĀĀ TAFILALET de l'ONEE-Branche Eau, sise à 20, Rue Antsirabe BP 54 V.N Meknès

Les demandes d'éclaircissement peuvent être formulées sur le portail des marchés publics, par E-mail. Pour toute demande d'éclaircissement, renseignement ou réclamation concernant le présent appel d'offres ou les documents y afférents prière de contacter le service achat projets Eau potable de la Direction Régionale DRĀĀ TAFILALET de l'ONEE-Branche Eau - Adresse : 20, Rue Antsirabe BP 54 V.N Meknès - Tél : (05)35520508 - Fax : 0535524195

Le règlement des achats de l'ONEE et les cahiers généraux sont consultables et téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE-Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma> (Espace Entreprise - rubrique Achats)

N°6772/PC

ROYAUME DU MAROC OFFICE NATIONAL DE l'électricité et de L'EAU POTABLE (ONEE) Branche Eau DIRECTION REGIONALE DRĀĀ TAFILALET AVIS D'APPELS

ROYAUME DU MAROC OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE) Branche Eau DIRECTION REGIONALE DU NORD EXTENSION DES RESEAUX D'EAU POUR L'AEP PAR BF DES DOUARS RELEVANT DE LA CT ZOUMI ET DE LA CT MOORISSAT PROVINCE D'OUEZZANE AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 103 DR9/CE/D/2020

Avis de Report N°1

Il est porté à la connaissance des Sociétés intéressées par l'appel d'offres cité en dessus, que la séance d'ouverture des plis aura lieu le Mercredi 16 Septembre 2020 à Dix (10) heures du matin au lieu du Mercredi 02 Septembre 2020 à Dix (10) heures du matin, à la Direction Régionale du Nord de l'ONEE-Branche Eau, sise à 6, Rue Melilla, Castilla, à Tanger

N°6774/PC

D'OFFRES OUVERTS N°56 DRD/CE/D/2020et N°57DRD/CE/D/2020

La Direction Régionale de Drāa Tafilalet de l'ONEE-Branche Eau, lance les appels d'offres suivants : AO N° 56 DRD/CE/D/2020 relatif à l'AEP des populations rurales de Khénifra à partir du barrage Hassan II douars de la Commune Rurale d'AIT BENYAACOUB. -Lot : Ligne électrique. L'estimation du coût des prestations s'élève à :189 310,80DH TTC.

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à : 3 000,00 DH.

AO N° 57/DRD/CE/D/2020 relatif à l'AEP des populations rurales de Khénifra à partir du barrage Hassan II, 1ER Tranche - douars BOUMIA - Lot : Réseau interne + Branchements. L'estimation du coût des prestations s'élève à :2 310 450,00 DH TTC.

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à :23200,00 DH

Une visite des lieux fortement recommandée est prévue le JEUDI 17/09/2020 à 10h30 à partir du Centre de l'ONEE-Branche Eau de BOUMIA. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation. Les dossiers de consultation sont consultables et téléchargeables sur le portail des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma/>.

Le règlement des achats de l'ONEE et les cahiers généraux sont consultables et téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE - Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma/> (Espace Entreprise - rubrique Achats).

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être : -Soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale Drāa Tafilalet - 20, Rue Antsirabe Meknès avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis. -Soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale Drāa Tafilalet 20, Rue Antsirabe - Meknès avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.

-Soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance d'ouverture des plis. L'ouverture des plis aura lieu le MERCREDI 30/09/2020 à 10 heures à la Direction Régionale Drāa - Tafilalet de l'ONEE-Branche Eau. N° 20, Rue Antsirabe BP 54 V.N Meknès. Les demandes d'éclaircissement doivent être formulées uniquement sur le portail des marchés publics.

N°6773/PC

ROYAUME DU MAROC MINISTRE DE L'INTERIEUR PROVINCE D'EL HAJEB CECLE D'AIN TAOUJDATE CAIDAT AIT BOUBIDMANE COMMUNE RURALE AIT HARZALLAH *.*.*.*.*

AVIS EXAMEN D APTITUDE PROFESSIONNELLE

Le Président de la Commune d' Ait harzallah, organise le 28

SEPTEMBRE 2020, EXAMEN D APTITUDE PROFESSIONNELLE pour le grade rédacteur 2^{ème} grade, au titre de l'année 2020, au profit des fonctionnaires de la Commune d' Ait harzallah ayant six ans d'anciennetés dans leurs grades

Les fonctionnaires intéressés doivent déposer leurs demandes de candidature au service des ressources humaines de la commune d'Ait harzallah avant le 16septembre 2020 jusqu'à 16h 30.

Ait Harzallah, le : 25 aout 2020

N°6775/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTRE DE L'INTERIEUR PROVINCE D'EL HAJEB Commune Territoriale d' Ait harzallah

AVIS EXAMEN D ABTITUDE PROFESSIONNELLE

Le Président de la Commune d' Ait harzallah, organise le 29 septembre

2020, EXAMEN D ABTITUDE PROFESSIONNELLE pour le grade Adjoint technique 2^{ème} grade, au titre de l'année 2020 ,au profit des fonctionnaires de la Commune d' Ait harzallah ayant six ans d'anciennetés dans leurs grades

Les fonctionnaires intéressés doivent déposer leurs demandes de candidature au service des ressources humaines de la commune d'Ait harzallah avant le 17 septembre 2020 jusqu'à 16h 30.

Ait Harzallah, le : 25Aout 2020

N°6776/PA

OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE)

Branche Eau
DIRECTION REGIONALE DU TENSIFT
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT-
N°86/DR2/2020
Séance publique

La Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, sise à Marrakech, lance le présent appel d'offres qui concerne : RENFORCEMENT DE L'AEP DES LOCALITES DU NORD DE SAFILOT : GENIE CIVIL

Le financement du projet objet du présent appel d'offres sera assuré par la Banque Européenne d'Investissement (BEI 7).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.

L'estimation du coût des prestations s'élève à 2 712 996,00 DH TTC.

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 27 200,00 DH.

Le dossier de consultation est consultable et téléchargeable sur le portail des marchés publics à l'adresse : <http://www.marchespublics.gov.ma/>.

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

- Soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, Boulevard Mohamed V- Angle Rue Badr, Gueliz-Marrakech, avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.

- Soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, Boulevard Mohamed V- Angle Rue Badr, Gueliz BP : 631 - Marrakech, avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.

- Soit remis à la commission d'appel d'offres en début de la séance d'ouverture des plis.

L'ouverture des plis aura lieu le Jeudi 01 Octobre 2020 à 09h :30 à la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, sis à l'adresse sus indiquée.

Les demandes d'éclaircissement doivent être formulé uniquement sur le portail des marchés publics.

Le règlement des achats de l'ONEE et les cahiers généraux sont consultables et téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE - Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma> (Espace entreprise - rubrique Achats)

N°6762/PC

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE MIDELT
SECRETARIAT GENERAL
D.B.M./SM
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT SUR
OFFRES DE PRIX

N° 23/INDH/2020
SEANCE PUBLIQUE
Le 23/09/2020 à 11H00 du matin il sera procédé au

siège de la Province de Midelt à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres des prix pour : FOURNITURE ET INSTALLATION D'UNE CHAÎNE DE PRODUCTION ET DE DISTRIBUTION D'EAU POUR HEMODIALYSE AU CENTRE D'HEMODIALYSE A ER-RICH - PROVINCE DE MIDELT.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des Marchés à la Division du Budget et des Marchés au Secrétariat Général de la Province de Midelt. Il peut être également téléchargé à partir du portail des Marchés de l'Etat <http://www.marchespublics.gov.ma>.

Le dossier d'appel d'offres peut être envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues à l'Art. 19 du Décret n° 2-12-349 précité.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : VINGT MILLE DIRHAMS (20 000,00 DHS)

L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à : UN MILLION CENT CINQUANTE MILLE DIRHAMS 00 CTS (1 150 000,00 DHS).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Province de Midelt.

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

- Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit procéder à la soumission électronique via le portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir, sont celles prévues par l'article 25 du décret 2-12-349 précité, sont énumérées à l'article 6 du règlement de consultation

N°6763/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE MIDELT
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT SUR
OFFRES DE PRIX
SEANCE PUBLIQUE
N° 22/INDH/2020

Le 23/09/2020 à 10h00 du matin il sera procédé au siège de la Province de Midelt à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE DAR AL OUMOUA AU CENTRE DE TOUNFITE, CAIDAT TOUNFIT, CERCLE BOUMIA PROVINCE DE MI-

DELTA.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des Marchés à la Division du Budget et des Marchés au Secrétariat Général de la Province de Midelt. Il peut être également téléchargé à partir du portail des Marchés de l'Etat <http://www.marchespublics.gov.ma>.

Le dossier d'appel d'offres peut être envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues à l'Art. 19 du Décret n° 2-12-349 précité.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : DIX MILLES DIRHAMS (10 000,00 DHS)

L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à : TROIS CENT MILLE DIRHAMS 00 CENTIMES (300 000,00 DHS).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Province de Midelt.

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

- Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit procéder à la soumission électronique via le portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir, sont celles prévues par l'article 25 du décret 2-12-349 précité, sont énumérées à l'article 6 du règlement de consultation

N°6764/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE MIDELT
SECRETARIAT GENERAL
D.B.M.

AVIS DE LA
CONSULTATION
ARCHITECTURALE
N° 02/INDH/2020
SEANCE PUBLIQUE

Le 23/09/2020 à 11H30, il sera procédé au siège de la Province de Midelt à l'ouverture des plis des architectes relatifs à la consultation architecturale

objet du contrat : ETUDES ARCHITECTURALES ET SUIVI DES TRAVAUX D'UNE UNITE PRESCOLAIRE TYPE 1 AU DOUAR IGHALEN COMMUNE TERRITORIALE IMILCHIL, CERCLE IMILCHIL, PROVINCE DE MIDELT.

Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré au Service des Marchés à la Division du Budget et des Marchés au Secrétariat Général de la Province de Midelt. Il peut être également téléchargé à partir du portail des Marchés de l'Etat <http://www.marchespublics.gov.ma>

blics.gov.ma

Le dossier de la consultation architecturale peut être envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues à l'Art. 19 du Décret n° 2-12-349 précité.

Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser est de (200 000,00 dhs ht) DEUX CENT MILLE DIRHAMS HORS TAXES.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des Articles 100, 101 & 102 du Décret n° 2-12-349 du 8 jourmada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les architectes peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Province de Midelt.

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

- Soit procéder à la soumission électronique via le portail des marchés publics.

- Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

N°6765/PA

D.G. JONES AND PARTNERS
MOROCCO SARL
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
AU CAPITAL
100 000,00 DH
TRANSFERT
DU SIEGE SOCIAL

1) Aux termes d'un Acte ssp en date du 17 Décembre 2019 les Associés de la Société (D.G. JONES AND PARTNERS MOROCCO SARL) au capital 100 000,00 DHS ont décidé de transférer le Siège Social de la Société à l'adresse suivante : 45, Avenue Hassan II, Escalier B, 5^{ème} Etage, N° 9, CASABLANCA

Modification de l'article 4 des Statuts.

2) Le dépôt légal est effectué au tribunal de commerce de Casablanca le 25/12/2019

Sous le n° 724783

N°6767/PA

Monde service compta
Tenue de comptabilité
assistance
fiscale et juridique
TEL 0522658116
GSM 0678738632
CONSTITUTION
TAMOHDITE
PROMO SARL au
TP 34260034 : RC 470367

Aux termes d'un acte sous seing privé, établi à Casablanca en date du 18 AOUT 2020, l'associé a décidé ce qui suit :

1- FORME JURIDIQUE : La société prend la forme d'une société à responsabilité limitée d'associé unique qui sera régie par la loi et par les présents statuts.

2- OBJET SOCIAL : promotion immobilière

CAPITAL SOCIAL : 100.000,00 dh

3- DENOMINATION : TAMOHDITE PROMO

4- SIEGE SOCIAL : 10 RUE LIBERTE 3EME ETAGE APPT 5 CASABLANCA

6- LA DUREE : 99 ans.

7- GERANCE : La société sera gérée par madame Souad EL HAOU

CIN N° BK141305

Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Casablanca le 28 aout 2020 sous le N°744208

MONDE SERVICE COMPTA 766 AVENUE 309 LOT EL HADJ FATAH OULFA ETAGE 3 Casablanca

RC 247621 IF 40454927 GSM 0678738632 TEL 0522658116

N°6766/PA

CONSTITUTION
I/- Aux termes d'un acte SSP du 02/07/2020 à Casablanca, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée associée unique :

Dénomination : «LAMIA BOIS» SARL.A.U.
Objet : La société a pour objet tant au Maroc qu'à l'étranger :

Négociant

Entrepreneur menuisier

Entrepreneur de travaux divers ou constructions

Siège Social: HAD SOUALEM, MAJD SAHEL LOT 65.

Capital Social: 100 000,00 DHS (Cent Mille dirhams).

Apport : L'associé fait apport à la société d'une somme en espèce à savoir :

Mme : SAADIA HILAL 100.000,00 DHS

Durée : 99 ans.

Gérance : Mme : SAADIA HILAL désigné comme gérant pour une durée illimitée.

II-Le dépôt légal a été effectué au tribunal de première instance de BERRECHID sous le numéro 13887.

N°6768/PA

Cabinet Comptable
MOUNSEF AZMANI

46, Rue Anoual
Al-Hoceima

CONSTITUTION
D'UNE SOCIETE
"EVEET CARS"

S.A.R.L.A.U

Aux termes d'un acte S.S.P en date du 20/07/2020 à Al-Hoceima, il a été constitué une société (S.A.R.L.A.U) dont les caractéristiques sont les suivantes :

DENOMINATION: EVEET CARS "S.A.R.L.A.U"

OBJET SOCIAL : Loueur de véhicules automobiles sans chauffeur

SIEGE SOCIAL : Rue Fes N°05 Targuist Al Hoceima. DUREE : 99 ans.

CAPITAL SOCIAL : est fixé à la somme : Cinq cent mille dirhams (500.000,00dh).

EXERCICE SOCIAL : L'exercice social commence le 1er janvier et se termine le 31 décembre de chaque exercice.

GERANCE : la société est gérée par : Mr. BENALI Noureddin.

DEPOT LEGAL : Le dépôt légal a été effectué au greffe

du tribunal de première instance de Targuist le 28/08/2020. Sous le N°analytique 45.

N°6769/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE LA
SANTE

CHU IBN ROCHD
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 054/2020/CHUIRC
Le 24/09/2020 à 11

Heures 00 mn, il sera procédé dans les bureaux de la Direction du Centre Hospitalo-Universitaire Ibn Rochd, sis à 8, Rue Lahcen EL ARJOUN- Casablanca, à l'ouverture de plis relatifs à l'Appel d'Offres sur offres de prix N° 054/2020/CHUIRC

Objet : ACHAT DE PRODUITS DE COUCHAGE (LOT UNIQUE).

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du service des Equipements et Fournitures de la Direction du Centre Hospitalo-Universitaire Ibn Rochd, sis à 8, Rue Lahcen EL ARJOUN- Casablanca, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics «www.marchespublics.gov.ma».

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 25 000,00 (Vingt cinq mille dirhams)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

1 496 130,00 DHS TTC (UN MILLION QUATRE CENT QUATRE VINGT SEIZE MILLE CENT TRENTE DIRHAMS TOUTES TAXES COMPRISES)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Règlement N° D1580/15/DEPP du 19 Juin 2015 relatif aux marchés du Centre Hospitalier Ibn Rochd - Casablanca.

Les concurrents peuvent :

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la Direction du Centre Hospitalo-universitaire Ibn Rochd, sis à 8, Rue Lahcen EL ARJOUN- Casablanca

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au Secrétariat Général à la Direction du Centre Hospitalo-universitaire à l'adresse précitée;

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit procéder à la soumission électronique via le portail des marchés publics.

Les échantillons et la liste de colissage exigés par le dossier d'appel d'offres pour tous les articles doivent être déposés au service des Equipements et Fournitures de la direction générale du Centre Hospitalo-Universitaire Ibn Rochd, sis à 8 rue lahcen el arjoun-Casablanca, au plus tard le 23/09/2020 avant 14 h.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

N°6770/PA



Sport

Botola Pro D1

Des reports et des nuls



Le Rapide Oued Zem et le Youssoufia de Berrechid se sont neutralisés (0-0), en match comptant pour la 26^e journée de Botola Pro D1, disputé samedi soir au stade municipal de Oued Zem.

Les deux clubs se sont partagé les points lors de cette rencontre sans aucune réalisation.

Au terme de la rencontre, le Youssoufia de Berrechid se hisse à la neuvième position du classement à la faveur de ses 30 points, tandis que le club de Oued Zem demeure à la douzième place avec 27 unités.

Plus tôt dans la journée, l'AS FAR et l'Olympique de Khouribga se sont quittés sur un nul (1-1), match disputé au complexe Moulay Abdellah à Rabat.

Dominants lors de la première mi-temps de la confrontation, les Militaires ont ouvert le score dès la 25^e minute du jeu grâce à une superbe frappe d'Aymen Chabani.

Dix minutes plus tard, les locaux auraient pu doubler le score sur un penalty tiré par l'Ivroirien Joseph Konadu Guedé qui rate le cadre.

De retour des vestiaires, les visiteurs ont pris petit à petit de la confiance parvenant à remettre les pendules à l'heure sur un but du Sénégalais

Ousseynou Boye (56^e) qui trompe le gardien du club rbati.

Au terme de la rencontre, l'AS FAR se hisse à la sixième place du classement avec un total de 34 points, ex aequo avec le Difaâ d'El Jadida. Pour sa part, le club de Khouribga demeure à la quatorzième position avec 24 unités.

A signaler que la Ligue nationale de football professionnel (LNFP) avait décidé de reporter à une date ultérieure quatre matches qui devaient opposer, samedi et dimanche pour le compte de la 26^e journée, le Hassania d'Agadir (HUSA) au Fath de Rabat (FUS), le Raja Béni-Mellal (RBM) à la Renaissance de Berkane (RSB), le Moghreb de Tétouan (MAT) au Wydad de Casablanca (WAC) et le Raja de Casablanca (RCA) à l'Ittihad de Tanger (IRT).

Ce report intervient suite aux résultats du dernier test médical du COVID-19 réalisé par le FUS, la RSB et le WAC qui ont démontré la contamination de plusieurs joueurs et par conséquent l'application de mesures préventives pour lutter contre la propagation de cette pandémie, a indiqué la Ligue dans un communiqué publié sur le site officiel de la Fédération Royale marocaine de football (FRMF).

La ligue a également accepté la demande de l'IRT de reporter son prochain match face au RCA afin d'avoir plus de temps pour préparer sa reprise dans les meilleures conditions.

D'autre part, le match qui devait opposer samedi l'OCS au DHJ au stade El Massira à Safi à 20h00 a été reporté à lundi sur le même terrain et dans le même horaire.

La LNFP avait reporté, pour le compte de la 25^e journée de la Botola Pro, cinq matches qui devaient opposer la RSB à l'AS FAR, l'IRT à la RCAZ, le WAC au RCA, le FUS à l'OCS et le RCOZ au HUSA.

Il convient de rappeler en dernier lieu que la LNFP avait décidé de reporter à une date ultérieure la 28^e journée de Botola Pro D2, qui était prévue dimanche.

Dans un communiqué publié sur le site officiel de la FRMF, la Ligue a indiqué que ce report intervient en raison de l'accumulation des matches en retard de la deuxième division du championnat national.

La LNFP précise que les programmes des 28, 29 et 30^e journées de Botola Pro D2 seront communiqués ultérieurement après le déroulement de l'ensemble des matches en retard.

Première apparition de Ziyech avec Chelsea

L'international marocain Hakim Ziyech a fait sa première apparition avec Chelsea lors du match amical ayant opposé, samedi, les Blues et Brighton (1-1).

Titulaire pour sa première participation avec Chelsea, le Marocain a créé l'unique but du club londonien en servant brillamment Hudson-Odoi qui rate sa reprise de la tête, mais permet à l'autre recrue estivale Timo Werner d'inscrire son premier but (4^e) avec les Londoniens.

La star marocaine, qui a livré une bonne prestation, a dû quitter le terrain à la 54^e minutes de jeu après avoir ressenti des douleurs au pied gauche. En seconde période, Brighton a égalisé sur penalty grâce à Pascal Gross (89^e), pour un nul tout à fait logique (1-1).

Par ailleurs, pour la première fois depuis l'interruption de la saison mi-mars pour cause de pandémie du coronavirus, 2.500 spectateurs ont pu assister à cette rencontre servant de préparation aux deux clubs. Le gouvernement britannique avait donné son feu vert dans la semaine pour que ce match serve de test pour préparer un retour progressif des fans dans les tribunes, à partir d'octobre.



Le Kawkab à l'heure de des assemblées générales

Redouane Hanich candidat unique à la présidence du KACM section football

Le Kawkab Athlétic Club de Marrakech (KACM), section football, tiendra le 4 septembre prochain au Grand stade de Marrakech, une Assemblée générale extraordinaire (AGE) et une Assemblée générale ordinaire (AGO) et ce, en présence notamment de 70 adhérents.

L'ordre du jour de l'AGO comporte notamment, l'examen du procès-verbal de la précédente AGO, la lecture, l'examen et l'approbation des rapports moral et financier des saisons 2018-2019 et 2019-2020, indique un communiqué du club évoluant dans la Botola Pro D2.

A l'ordre du jour de l'AGE figurent la lecture et l'approbation du statut de l'association à activité unique, la lecture et approbation du statut interne de l'association,

l'approbation de la création de la société sportive conformément à la loi n° 30-09 relative à l'éducation physique et aux sports et l'examen et l'approbation des projets de statuts de la société sportive et les conventions financières et administratives.

Cette AG sera marquée par l'élection du nouveau bureau dirigeant conformément à l'article 23 du statut de l'association et la désignation du membre qui sera chargé du suivi du dossier d'adaptation et d'inscription du blason du club à l'Office Marocain de la Propriété Industrielle et Commerciale (OMPI) et l'examen des propositions des membres.

La même source tient à informer les adhérents désireux prendre part à l'AGO et l'AGE de présenter les résultats de tests

PCR relatifs au dépistage de la Covid-19 et ce, conformément aux consignes des autorités locales.

Par ailleurs, le bureau dirigeant du club du KACM, section football a annoncé vendredi, avoir reçu dans les délais légaux, une candidature unique de Redouane Hanich au poste de président du club.

Selon un communiqué du KACM, le secrétaire général du bureau dirigeant dudit club indique avoir reçu dans les délais légaux une liste unique, avec comme tête de liste, M. Hanich, pour la candidature à la présidence du Kawkab de Marrakech et ce, conformément à l'article 23 de son statut.

La même source fait savoir que la liste de M. Hanich sera présentée lors des Assemblées générales extraordinaire et ordi-

naire. La même source tient à rappeler que la section football demeure encore liée au club du KACM multi-activités, tant que cette section n'as pas encore tenu son AGE pour adapter son statut avec celui d'une association à activité unique conformément à la Loi de l'éducation physique 30-09.

Cette décision intervient dans le cadre de la mise en œuvre des recommandations émises à l'issue de réunions avec les autorités locales en la personne du Wali de la région Marrakech-Safi, et en coordination avec le directeur régional du ministère de la Culture, de la Jeunesse et des Sports à Marrakech, d'anciens présidents du club et le bureau dirigeant du Kawkab, afin que la section football soit conforme aux dispositions légales en vigueur.

Affaire Blatter-Platini

Nouveau round chez le procureur



Michel Platini lundi, puis Sepp Blatter mardi: les deux ex-patrons du football mondial et européen sont entendus en Suisse par le procureur dans le cadre de la procédure ouverte en 2015 pour un paiement suspect de 2 millions de francs suisses.

Les deux hommes vont répondre à Berne aux questions du procureur Thomas Hildbrand qui début juin a étendu à l'ancien capitaine des Bleus l'enquête qui visait jusqu'alors le Haut-Valaisan, à l'origine d'un paiement controversé en 2011 de 1,8 million d'euros, sans contrat écrit, à Platini, pour un travail de conseiller achevé en 2002.

Le parquet fédéral a ainsi décidé d'étendre son enquête à Platini, pour des soupçons de "complicité de gestion déloyale, détournement et faux dans les titres". Ancien patron

de l'UEFA, le Français de 65 ans a désormais le statut d'"accusé".

Deux autres anciens hauts-cadres de la Fifa sont aussi visés: le Français Jérôme Valcke, ex-secrétaire général et l'Allemand Markus Kattner, ex-directeur financier, "pour soupçon de gestion déloyale", a précisé le MPC.

A ce titre, M. Kattner sera lui auditionné le 4 septembre.

En juin, Michel Platini indiquait que le MPC avait "confirmé par écrit en mai 2018 à mon avocat que ce dossier datant de 2015 était clos en ce qui me concerne".

"Je n'ai aucune raison de penser que le procureur Hildbrand ait une autre vision des choses", avait-il ajouté. "Après 5 ans, il est tout à fait possible que la Fifa continue de me harceler par le biais de plaintes dans l'unique ob-

jectif de pouvoir me tenir à l'écart du football et de salir ma réputation", estimait l'ancien triple Ballon d'Or.

La justice suisse avait ouvert une procédure pénale en septembre 2015 visant Sepp Blatter à propos de ce paiement suspect.

"Je le répète, il s'agissait d'un arriéré de salaire pour un travail effectué par Michel Platini. La somme a été validée par la commission des finances. Cela ne peut pas relever du pénal", a récemment déclaré M. Blatter à l'AFP, se disant "serein" avant cette nouvelle audition.

Ce paiement suspect a valu à Blatter, 84 ans, comme à Platini une suspension de plusieurs années de toute activité liée au football, qui a empêché l'ancien président de l'UEFA de briguer en 2016 la présidence de la Fifa.

La suspension de Platini a été confirmée

par le Tribunal arbitral du Sport (TAS) qui l'a réduite à 4 ans, puis par le Tribunal fédéral suisse et enfin par la Cour européenne des droits de l'Homme.

La justice suisse a déjà classé une autre procédure pour "gestion déloyale" visant Sepp Blatter, ouverte aussi en 2015 et portant sur l'attribution d'un contrat de droits télévisés à l'Union caribéenne de football (CFU). Mais un recours a été déposé contre cette ordonnance de classement.

Dans ce cadre, M. Blatter a déjà été interrogé fin juillet et début août par M. Hildbrand concernant un vol en jet privé effectué, en 2007 par Jack Warner, d'un montant de plus de 350.000 USD réglé par la Fifa et pour un prêt de 1 million USD sans garantie accordé à la Fédération de Trinidad et Tobago, présidé par M. Warner.

Neymar et Nike, la fin d'une histoire de 15 ans



Il arborait la virgule depuis ses 13 ans, avant même de jouer en professionnel: Neymar s'est séparé de Nike au bout de quinze ans d'un des plus gros contrats de sponsoring de l'équipementier américain.

"Je confirme que Neymar n'est plus un sportif Nike", a dit Josh Benedek, un porte-parole du groupe, dans un email à l'AFP dans la nuit de samedi à dimanche, sans fournir davantage de détails.

Des médias affirment que l'attaquant de

l'équipe du Brésil et du Paris Saint-Germain, âgé de 28 ans, serait en pourparlers avec Puma, rival allemand de Nike.

"Nous ne commentons de manière générale pas de rumeurs", a simplement réagi une porte-parole de Puma en Allemagne, contactée par l'AFP.

L'équipe de communication de Neymar n'a pas répondu aux sollicitations de l'AFP pour une réaction immédiate.

Selon le site d'informations brésilien

UOL, Neymar et Nike ont échoué à trouver un accord sur le montant de rémunération du joueur pour le renouvellement de son contrat. Les négociations entre ses agents et l'équipementier sont entrées dans une impasse il y a déjà plusieurs mois, selon UOL.

Le journal brésilien Folha de Sao Paulo assure que le dernier contrat signé par Neymar avec Nike durait onze ans pour expirer en 2022, pour un total de 105 millions de dollars.

Le N.10 de l'équipe du Brésil revêtira toujours un maillot à la virgule au sein de son équipe nationale, liée à Nike.

Nike avait signé le joueur alors qu'il n'avait que 13 ans et n'était pas encore apparu en équipe professionnelle au sein de Santos, le mythique club de Pelé, dans l'Etat de Sao Paulo. Mais les internautes raffolaient déjà des dribbles du préadolescent, premier exemple d'une célébrité naissante via YouTube.

Neymar, bien au-delà du terrain vert où il s'inscrit dans la glorieuse lignée des N.10 brésiliens, est vite devenu une marque, millionnaire en dollars et en followers sur les réseaux sociaux. Sa personnalité est aussi lisse que son look bariolé - vêtements et accessoires bling-bling, coiffures étudiées, tatouages à foison.

"Ney" alimente comme personne ses fans de la chronique de ses exploits footballistiques comme de scènes extra sportives, d'images de fêtes et de vie privée, avec notamment sa sœur et son fils ou encore son ex-petite amie, la starlette de telenovela Bruna Marquezine, en passant par le registre de la mode et de la publicité tous azimuts.

Le magazine Forbes, qui le classe au septième rang des célébrités les mieux payées au

monde, estime ses revenus pour cette année à 95,5 millions de dollars, y compris les contrats de sponsoring.

Mais la marque Neymar a aussi subi quelques revers ces dernières années, comme ses démêlés fiscaux en Espagne quand il évoluait au FC Barcelone (2013-2017), ses simulations à la Coupe du monde 2018, qui l'ont couvert de ridicule selon ses détracteurs, et ses blessures à répétition au Paris SG qui ont jeté une ombre sur le transfert faramineux à l'été 2017, un record de 222 millions d'euros et son nom sur la Tour Eiffel en prime.

Mais il y a eu aussi les accusations de viol émises par une jeune femme brésilienne l'année dernière. Nike a alors exprimé sa "profonde préoccupation", avant d'assurer le joueur de son soutien une fois le dossier fermé par la police brésilienne faute de preuve.

Neymar, qui ambitionnait de devenir le meilleur joueur du monde en venant à Paris et en sortant ainsi de l'ombre barcelonaise de Lionel Messi, a participé de manière prépondérante en 2019-2020 à la conquête du grand chelem national (victoires en Championnat de France, Coupe de France, Coupe de la Ligue et Trophée des Champions) et atteint cette saison-là un niveau très élevé selon les observateurs et spécialistes du jeu.

Mais deux faits l'ont empêché d'en tirer pleinement profit: la pandémie de coronavirus a haché cette saison avec une coupure de plusieurs mois, et le PSG a échoué à remporter la Ligue des champions en perdant en finale face au Bayern Munich (1-0 le 23 août), au terme d'un match en demi-teinte de la part de "Ney".

Aubergines et tomates prennent de la hauteur sur les toits de Montréal

Une ferme au-dessus de la ville, sur le toit d'un bâtiment situé dans une zone commerciale et industrielle: aubergines et tomates bios prennent de la hauteur à Montréal dans la "plus grande serre sur toit au monde".

Un cadre peu propice a priori à la culture de légumes, mais où une entreprise locale, les Fermes Lufa, vient d'implanter une serre de culture biologique, selon elle sans égale dans le monde.

Grande comme trois terrains de football, cette serre, officiellement inaugurée mercredi, couvre plus de 15.000 mètres carrés.

"La mission de l'entreprise, c'est vraiment de cultiver de la nourriture là où les gens vivent, et de façon durable", explique à l'AFP Thibault Sorret, un porte-parole, devant des plants d'aubergines géants.

La nouvelle serre est la quatrième du groupe sur les toits de Montréal. Celle construite en 2011, qui avait coûté plus de 2 millions de dollars canadiens (1,3 million d'euros), était alors la toute première du genre au monde.

Depuis, des concurrents essaient dans le monde, comme l'américain Gotham Greens, avec huit serres sur toit à New York, Chicago ou Denver, ou le français Nature urbaine, qui en prévoit une à Paris en 2022.

À Montréal, un supermarché offre également depuis 2017 des légumes bios poussant directement



sur son toit, totalement verdi pour lutter contre les gaz à effet de serre.

Un Libanais d'origine, Mohamed Hage, et son épouse Lauren Rathmell, une Américaine originaire du Vermont voisin, ont fondé en 2009 les Fermes Lufa, avec l'ambition de "réinventer le système alimentaire".

Chez Lufa, une centaine de légumes sont cultivés toute l'année en hydroponie, en bac sur un substrat de fibre de noix de coco, irrigué par un liquide nutritif: salades, concombres, courgettes, choux chinois, céleris, germes, mais aussi fines

herbes.

Dans toute la serre, des bourdons pollinisent les plantes, pendant que des guêpes parasitoïdes ou des coccinelles - des insectes utiles - s'attaquent aux pucerons, évitant le recours aux pesticides.

Les récoltes permettent de remplir 20.000 paniers familiaux par semaine, tous personnalisables et vendus en ligne à un prix de base de 30 dollars (19 euros).

Ce "marché en ligne" regroupe aussi les produits d'à peu près 200 fermes partenaires que Lufa ne produit pas: pain, pâtes, riz...

Au rez-de-chaussée de la nouvelle serre, un immense centre de distribution rassemble près de 2.000 produits offerts aux "Lufavores", les clients, dont des restaurateurs. L'offre reste toutefois insuffisante pour certains légumes, déplore une cliente, Catherine Bonin. "Des poivrons, je n'en ai jamais", dit cette quinquagénaire, qui "adore" cependant la qualité et la fraîcheur des produits en général.

"On est rendu à nourrir presque 2% de Montréal avec nos serres et nos fermes partenaires", affirme le porte-parole de l'entre-

prise.

"L'avantage d'être sur un toit, c'est qu'on récupère énormément d'énergie du bas du bâtiment", permettant des économies de chauffage considérables, un atout pendant le rude hiver québécois, souligne Thibault Sorret.

"On arrive aussi à récupérer des espaces qui étaient jusqu'ici complètement inutilisés", ajoute ce Français d'origine.

Entièrement automatisée, la nouvelle serre dispose aussi d'un "système d'eau en circuit fermé", assurant des économies allant "jusqu'à 90%" par rapport à une ferme traditionnelle, d'autant que l'eau de pluie est aussi recueillie.

L'entreprise "a plus que doublé" ses ventes pendant la pandémie de coronavirus, un bond attribuable "à la livraison sans contact à partir d'un site en ligne", dit M. Sorret.

"Rentable depuis 2016", Lufa emploie aujourd'hui 500 salariés, environ 200 de plus qu'avant la pandémie, selon lui.

L'entreprise travaille actuellement à l'électrification de sa flotte de camions de livraison et caresse le projet d'exporter son modèle "dans différentes villes dans le monde", à commencer par le Canada et les États-Unis, explique le porte-parole. "Ce qui est un peu fou", rappelle-t-il, c'est qu'aucun des fondateurs "n'avait fait pousser une tomate de sa vie" avant de se lancer en affaires.

Salade de radis et oranges à la marocaine



Ingrédients

- 6 grosses oranges (1,8 kg)
- 3 gros radis roses (200 g)
- 1 petit oignon rouge (50 g)
- 150 g d'olives noires dénoyautées
- Sauce au citron:
- 1 gousse d'ail écrasée
- 1/2 c. c. de paprika doux
- 1/2 c. c. de cumin
- 2 c. s. de jus de citron
- 2 c. s. d'huile d'olive
- 1/4 c. c. de sucre
- 1 c. s. de persil ciselé
- 1 c. c. d'eau de fleur d'oranger
- 1/2 c. c. de coriandre moulue

Préparation

Pelez les oranges et coupez-les en rondelles fines ainsi que les radis.

Disposez alternativement les rondelles d'oranges et de radis autour d'un plat. Recouvrez-les de rondelles d'oignon et d'olives. Arrosez-les de sauce.

Sauce au citron

Mélangez tous les ingrédients dans un bocal hermétique.

Cette salade rafraîchissante est une entrée idéale pour les jours d'été.

L'eau de fleur d'oranger est, elle aussi, très rafraîchissante. Dans cette recette, elle sert aussi à adoucir le goût du radis.

Les longues siestes raccourciraient la durée de vie

Selon une nouvelle étude des chercheurs de l'Université de médecine de Guangzhou, en Chine, une longue sieste quotidienne pourrait augmenter le risque de décès de 30%. Ils ont mis en garde contre le fait de faire régulièrement une sieste, car cela pourrait avoir des conséquences sanitaires considérables.

L'équipe de scientifiques a évalué la relation entre les siestes et les risques de décès toute cause confondue et de maladies cardiovasculaires, et a découvert que les siestes de plus de 60 minutes pouvaient s'avérer potentiellement fatales. «Une opinion répandue est que les siestes améliorent les performances et contreignent les conséquences négatives du "manque de sommeil". Notre étude remet en question ces opinions largement répandues», a expliqué l'auteur en chef de l'étude, le Dr Zhe Pan.

Les chercheurs ont analysé plus de 313.000 dossiers de participants issus de plus de 20 études et ont découvert que les siestes de plus d'une heure étaient associées à un risque accru de 30% de décès toute cause confondue et à une

augmentation de 34% de la probabilité de développer des maladies cardiovasculaires, par rapport à l'absence de siestes.

Cependant, les longues siestes n'ont été associées à un risque de décès élevé que chez les personnes qui dormaient plus de six heures par nuit. Les siestes, quelle que soit leur durée, ont été associées à une augmentation de 19% des décès toute cause confondue, les femmes étant plus à risque que les hommes.

Des siestes régulières, de moins de 60 minutes, n'ont pas été considérées comme étant liées au développement de maladies cardiovasculaires, et les chercheurs ont suggéré que des siestes d'environ 30 à 45 minutes pourraient améliorer la santé cardiaque chez ceux qui ne dorment pas bien la nuit. «Si vous voulez faire une sieste, notre étude indique qu'il est plus sûr qu'elle dure moins d'une heure. Pour ceux d'entre nous qui n'ont pas l'habitude de dormir le jour, il n'y a pas de preuve convaincante pour commencer», a conclu le Dr Pan.